

Défense de la langue française

Écrire en français me permet
d'entrer vraiment à l'intérieur
des personnages.

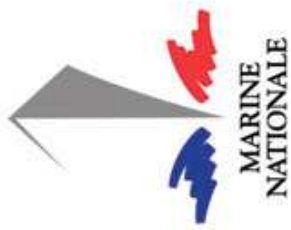
Atiq Rahimi

promotion et rayonnement



N° 280
9 €
2^e trimestre 2021

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164



FIRST
Editions

Marine nationale

af
fondation
Alliance Française

Nathan

Délégation
générale
à
La
Langue
française et aux
Langues
de France

LAROUSSE

SÉNAT

editis

Le
Livre
de
Poche

... sont les mécènes de nos concours.

Défense de la langue française



N° 280
avril - mai - juin 2021

Du président

- 2 « Un humanisme intégral.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 5 Au Niger.
6 En Louisiane.
Cécile Briand
10 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 13 La musique, langue de l'Europe.
Hervé Mouren

Le français en France Vocabulaire

- 17 L'Académie gardienne
de la langue.
18 Mots en péril.
Gilles Fau
19 Acceptions et mots nouveaux.
20 Recommandation.
21 De dictionnaires en
dictionnaires.
Jean Pruvost
23 Parlons peu... et mieux !
Francis Rouard

- 24 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
26 De la vache au vaccin.
Jacques Groleau
27 Le sens des mots.
Jean-Michel Luéza
28 *Futuna* ou *Foutouna* ?
Ange Bizet
31 Déconseillé.
Christian Tremblay

Jeux

- 31 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
32 Trouvez l'auteur.
33 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 34 Un éloge de l'esprit.
36 Liaisons délicieuses, adieu !
Bertrand Kempf
38 Un amour d'enfant.
Maurice Rat
39 Le saviez-vous ?
Irène Robert
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Barbarismes à la mode.
Michel Mourlet
46 *Authentic Normandy*.
Donald Lillistone

- 48 Chassons le dedont.
Michel Dutilleul
48 *Bis repetita...*
Douglas Broomer
49 Ne m'appellez plus bouffon.
Bernard Leconte
50 Écriture inclusive.
Philippe Jullian-Gaufrès
52 Clarté de la langue.
Maurice Véret

Comprendre et agir

- 54 Droits de l'homme.
Alain Sulmon
56 Diplomatie.
Elisabeth de Lesparde
57 Vers le tout-anglais.
François Taillandier
60 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
61 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

Nouvelles publications

- 62 *Jacques Dhaussy*
Monika Romani
Véronique Likforman
Albert Salon
Philippe Le Pape

I à XIV Vie de l'association

Un humanisme intégral

Annnonce de notre président pour lancer la 26^e Semaine de la langue française et de la Francophonie (du 13 au 21 mars 2021).

Découvrez les temps forts de la Semaine de la langue française et de la Francophonie 2021 proposés par l'Institut de France.

Cette semaine, célébrons ensemble – avec le lancement du *Dictionnaire des francophones* et la visite, guidée par Dany Laferrière, des coulisses de l'Académie française – la langue française et la francophonie.

« *La francophonie, c'est cet humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre* », écrivait Léopold Sédar Senghor. Jamais cette ambition universelle ne m'a paru plus légitime.

J'ai consacré ma vie à la langue française et aux valeurs qu'elle exprime. Cet engagement m'a conduit, de Périgueux à Bordeaux puis à Paris, à devenir professeur de lettres. Dans toutes les fonctions que j'ai occupées ensuite, comme ministre ou ambassadeur, j'ai pu observer combien l'enseignement du français reste l'outil fondamental de tout apprentissage aux savoirs et aux idées. Dans mes diverses missions, à travers les cinq continents, j'ai compris que l'idéal de Senghor répondait à une attente, car la langue française est celle de l'égalité, de la liberté, de la fraternité. Ceux qui la parlent en sont fiers et enrichis, ceux qui l'apprennent s'ouvrent tous les horizons de la culture et du progrès.

Il n'est même pas nécessaire de faire le tour du monde. Ici, tous les jours, quai de Conti, l'Académie française est au service de l'immortalité de notre langue. Avec toutes les académies, au sein de l'Institut de France, elle est active, convaincue que la francophonie œuvre à l'émancipation morale et intellectuelle du monde.

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Le

français

dans le

monde

Au Niger

Il y a de par le monde de grands défenseurs de la langue française et de la francophonie. L'écrivain nigérien Boubé Hama, fondateur et directeur général des Nouvelles Éditions du Sahel, est de ceux-là.

Délégué au Niger de l'association Rencontres européennes-europoésie, il préside l'APOLE (Association poétique et littéraire du Niger).

À son actif, l'organisation en 2019 et en 2020 du concours Miss Littérature Niger pour la promotion du Livre et de la Culture, en langue française. Il a également obtenu la participation de plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo !

Cette année, Boubé Hama et sa maison d'édition ont lancé un concours, destiné aux élèves du secondaire – seconde, première et terminale – pour les inciter à aimer la lecture et pour leur faire connaître la littérature nigérienne.

Intitulé « Talents-Littéraires », ce concours a été lancé, le 8 mars 2021, par une phase de présélection, à laquelle ont participé six établissements. Il s'agissait pour les concurrents de présenter en trente minutes *Aube mystique*, recueil de nouvelles de l'organisateur.

L'équipe gagnante de chaque lycée – Mariama, CLAB, Lumière vive, Mamar, le lycée évangélique de Banifandou et le CSP Château Brillant – s'est rendue au lycée Mariama de Niamey, le 3 avril, pour la finale.

A remporté le concours Talents-Littéraires 2021 l'équipe du lycée Mariama. Le 2^e prix a été attribué au CLAB et le 3^e, au lycée évangélique de Banifandou.

Le comité d'organisation, qui souhaite avant tout faire connaître la littérature africaine au reste du monde francophone, a déjà mis le cap sur le concours de 2022 !

La rédaction

En Louisiane

Nous remercions Daniel Miroux, président de l'Alliance Champlain, de nous avoir autorisés à reproduire ce texte publié dans les *Échos francophones des Mers du Sud* (n° 91, septembre 2020).

Si je vous demande où l'on parle en français en Amérique du Nord, vous me répondrez sans hésiter : « Au Québec ! » Et vous aurez raison. Moins connues, et pourtant liées à cette même aventure de l'implantation de notre langue sur ce continent, nous pourrions mentionner également, pour le Canada, les Provinces maritimes et quelques enclaves de la région des Grands Lacs et des Prairies, et pour les États-Unis l'embouchure du Mississippi sur le golfe du Mexique. Passionnée par la découverte de ces îlots francophones grâce à un périple transcanadien à bicyclette réalisé lors de mes jeunes années, j'ai été amenée à m'interroger sur le pourquoi et le comment de la dissémination du français dans cette vaste région du monde. Et surtout à m'émerveiller sur sa capacité à être toujours présent et à avoir ainsi résisté depuis quatre siècles à un environnement linguistique essentiellement anglophone.

Parmi mes nombreux voyages dans ce monde de la francophonie nord-américaine, je souhaite partager avec vous le tout dernier qui m'a amenée en janvier 2020 en Louisiane pour la deuxième fois. Je savais déjà que j'allais m'y délecter d'expressions et d'un parler resurgis du passé, comme un anachronisme insolite, mais aussi de sa musique festive et vitaminée ou de sa cuisine mêlant goûts et saveurs aux origines aussi riches que variées.

Pour comprendre la présence du français à cet endroit, il nous faut nous pencher sur une belle tranche d'histoire conjuguant le parcours

de plus d'un peuple ! À commencer par les Amérindiens installés dans les bayous, ces bras morts du fleuve Mississippi, Amérindiens rejoints au XVII^e siècle par les premiers coureurs de bois français à bord de leur canot d'écorce en provenance des Grands Lacs. Plus tard encore, au XVIII^e siècle s'adjoignent les Acadiens chassés manu militari lors du Grand Dérangement en 1755 par les Anglais de leurs terres à l'embouchure du Saint-Laurent. Puis c'est au tour des planteurs français et créoles de Saint-Domingue de fuir la révolte des esclaves qui accèdent alors à leur indépendance de ce qui allait devenir Haïti.

Plus ou moins à cette même période, quelques familles de nobles viennent chercher refuge à La Nouvelle-Orléans lors des temps troublés de la Révolution française.

Voilà un brassage de locuteurs du français plutôt intéressant et unique au monde ! Ainsi, entre 1684 lors de la prise de possession en l'honneur de Louis XIV et sa revente par Napoléon en 1803 aux Américains, la Louisiane sera restée grosso modo une colonie française pendant cent vingt ans.

La langue y était bien ancrée, par la force des choses pour les uns (les Amérindiens et les esclaves) et naturellement pour les autres (coureurs des bois, Acadiens, créoles, révolutionnaires, etc.). L'environnement linguistique d'alors n'était absolument pas anglophone. Ce qui fait dire aujourd'hui aux Louisianais qu'ils étaient là bien avant les Américains ! Et que par la même occasion, ils ne s'identifient pas tout à fait comme Américains.

Ces peuples imbriqués, aux destinées douloureuses et tragiques, vont se côtoyer, se rencontrer et vivre ensemble. Dans cette Louisiane d'alors, le français est essentiellement une langue orale, sa population n'est pas instruite, elle est pauvre et géographiquement isolée dans les méandres du Mississippi, les terres où l'on s'est installé sont plutôt inhospitalières. Cependant, on fréquente assidûment l'église plutôt que l'école (elle viendra plus tard), au point qu'encore aujourd'hui le découpage administratif de ces communautés s'appelle « la paroisse » !

Il en est tout autrement à La Nouvelle-Orléans où il y a une créolisation de ses notables. Mais on a appris à communiquer dans les plantations, dans les bayous et dans les paroisses. Ainsi, on a emprunté des termes amérindiens pour désigner la faune et la flore des bayous, puisque l'équivalent en français n'était pas connu. Sur les plantations, les esclaves de même origine linguistique étaient systématiquement divisés pour éviter toute rébellion. Le français cadien ou cajun et sa variété créole ont ainsi émergé, car il y avait bien sûr une nécessité de communiquer.

L'américanisation commence lorsque la Louisiane, réduite à sa taille actuelle, devient le 18^e État des États-Unis. La langue anglaise tend alors à s'imposer et on s'efforce même de faire disparaître, voire d'éradiquer le français, notamment en interdisant de le parler à l'école dès 1916. S'il était pris à parler en français en classe, l'écolier devait écrire des lignes et des lignes de « *I will not speak French at school* ». Non seulement le français était menacé mais la culture qui va avec également.

Mais c'était sans compter sur sa vigueur liée à un sens certain de la fête au sein des familles avec la musique et la cuisine, activités phares des Louisianais. C'est sans doute le fait d'être retranchés dans des espaces difficiles d'accès, offrant peu de richesses (sauf que depuis on y a trouvé... du pétrole !), que le français ou plutôt les variétés du français ont été à la fois préservées mais aussi appauvries. Elles sont cependant toujours vivaces.

Après une période d'environ cent cinquante ans où le français était en repli par la force des choses dans la région des bayous, la Seconde Guerre mondiale a été le révélateur de cette richesse presque oubliée. En effet, les jeunes soldats envoyés sur le front européen ont servi d'interprètes dans les campagnes françaises, et plus particulièrement en Normandie. De retour chez eux, ils sont passés de la honte d'être cajuns à la fierté de l'être. Les décennies qui ont suivi ont vu naître en 1968 le CODOFIL, organisme pour la défense du français en Louisiane. À partir de là, les écoles d'immersion ont permis et

permettent encore aujourd'hui d'instruire en français quelques dizaines de milliers de jeunes Louisianais.

Certes, le français enseigné (avec des enseignants de passage et originaires du Québec, du Nouveau-Brunswick, de France, de Belgique, d'Afrique du Nord et d'Afrique noire) n'est pas celui des grands-parents de ces enfants, mais la langue est préservée.

Aujourd'hui, les vieux Cajuns disparaissent, leur langue avec, mais, tant qu'il en est encore possible, c'est la langue d'échange lors des « tables françaises », ces moments de convivialité, qui dans un café, qui dans un restaurant, qui dans une salle de bibliothèque de Lafayette, où les anciens pratiquent la langue de leurs ancêtres. Avec le regret de ne pas toujours avoir pu bénéficier de cette transmission par leurs propres parents ou avec le regret également de ne pas l'avoir transmise à leurs propres enfants puisque, eux-mêmes enfants, être cajun était synonyme de honte.

La nouvelle génération, cajun et créole, essaie actuellement de sauver l'héritage par des collectages de témoignages et la mise en place de médias militants. Je suis émerveillée par cette capacité de résilience et cette volonté de préserver ce qui peut l'être encore. Il est primordial de connaître son histoire, ou celle de ses ancêtres, pour mieux se projeter soi-même !

Je pense que je retournerai à Lafayette...

Cécile Briand

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Le Dictionnaire des francophones prouve « la richesse du français parlé au sein de l'espace francophone ». Disponible sur internet, il est ouvert à tous et chacun peut y proposer des mots en complément des termes (500 000 !) qui y figurent.

—
Corée du Sud
L'ambassade de France signale sur son site que « la promotion de la langue française et de la francophonie fait partie des priorités du plan d'action pour le partenariat global du XXI^e siècle entre la France et la Corée ».

—
Le Collectif Langue française, Suisse romande et Impératif français (Québec) demandent à M. Macron, au nom des peuples de langue française, « de redonner à notre langue commune la mission de tout premier plan qui lui avait été assignée au sein des institutions européennes et internationales... » et « de refuser de toutes ses forces une nouvelle carte d'identité bilingue français-anglais pour ne pas faire subir la

pire des humiliations aux locuteurs d'une langue qui a tout donné d'elle au monde et qui a su, par un génie qui lui est propre, déployer son immense culture à des lieues à la ronde. »

—
Viêt Nam

La Maison de la Francophonie de Dalat, en partenariat avec la DGLFLF, a créé « Le Grand Bol d'Air ». Introduction aux différents parlers francophones, ce jeu vidéo permet, tout en cherchant à résoudre des énigmes, de découvrir de nouvelles expressions françaises.*

—
Le 17^e Marathon des mots aura lieu du 22 juin au 4 juillet dans 44 villes de la métropole toulousaine et de la région Occitanie. Sont programmés plus de 150 rendez-vous littéraires et musicaux.

—
Pap Ndiaye, agrégé et docteur en histoire, ancien directeur du département d'histoire de l'IEP* et spécialiste de l'histoire sociale des États-Unis, et

ancien professeur à Sciences Po Paris, prend la direction du Palais de la Porte dorée, musée national de l'Histoire de l'immigration et aquarium tropical.

—
Les Francofolies de La Rochelle auront lieu du 10 au 14 juillet.

—
L'UNICEF France, en partenariat avec Le Livre de Poche, propose aux jeunes de 15 à 20 ans de participer à son 4^e concours d'écriture (nouvelle, poème ou texte de slam). Ce concours, parrainé par la romancière et chanteuse Olivia Ruiz, a pour thème « Au fil des émotions ». On peut s'inscrire et y participer jusqu'au 1^{er} septembre.

—
Suisse

• *Le Livre sur les quais* aura lieu à Morges, du 3 au 5 septembre. Le président d'honneur, Javier Cercas, y présentera son roman *Terra Alta (Actes Sud, 2021, 306 p., 22,50 €)*.

• *Le 17^e Festival du film français d'Helvétie* sera

organisé à Bienne, du 15 au 19 septembre.

—
Le 10^e Colloque international DIACHRO aura lieu du 8 au 10 septembre à Paris, à l'université de la Sorbonne. Il réunit tous les deux ans linguistes et philologues qui étudient les changements et évolutions qu'a connus le français de ses origines à nos jours.

—
Autriche

Le X^e congrès de l'APFA se tiendra, du 30 septembre au 2 octobre, à Salzbourg. Thème : « Le français, pari gagnant ! »*

—
Roumanie

L'AUF organise du 21 au 24 septembre la première Semaine de la Francophonie scientifique, à Bucarest, et, par visioconférences, partout dans le monde.*

—
Pour promouvoir la culture française « dans tous ses aspects », France Channel, nouvelle plateforme de diffusion sur abonnement, sera lancée cet été aux États-Unis ; elle sera sous-titrée en anglais. Elle donnera aussi accès – en français et en anglais – à France 24.

—
À l'occasion de la Semaine de la langue française et pour fêter les 50 ans de l'OIF, l'AEFR* a publié Voyage sur les chemins de la Francophonie. La présidente, Jeanne Aroutiounova, nous a autorisés à mettre cet ouvrage sur le site de DLF (vignettes « Documents », puis « Articles-Dossiers »).*

—
Le XV^e congrès mondial de la FIPF, qui devait se tenir en Tunisie, se déroulera uniquement en ligne du 10 au 15 juillet. Thème : « Le français, langue de partage ».*

—
Maroc

Avec le soutien de l'ambassade de France au Maroc, l'UPF Maroc poursuit son cycle de formation de journalistes francophones : « Mieux comprendre pour bien informer ».*

—
États-Unis

Le congrès de l'AATF à La Nouvelle-Orléans est de nouveau reporté. Il aura lieu du 11 au 14 juillet 2022.*

—
Belgique

Le 36^e Festival international du film francophone de Namur se tiendra du 1^{er} au 8 octobre.

—
En raison « des contraintes sanitaires trop lourdes », le sommet Afrique-France, qui devait avoir lieu à Montpellier du 8 au 10 juillet, s'y tiendra du 7 au 9 octobre.

—
La directrice du collège privé Saint-Pierre de Jarnac, Valérie Strohmenger, donne des cours d'orthographe sur YouTube. Ses vidéos remportent un succès immense : 1,3 million de vues !

Françoise Merle

*AATF

American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

*AEFR

Association des enseignants de français de Russie

*APFA

Association des professeurs de français en Autriche

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*DGLFLF

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

*IEP

Institut d'études politiques

*FIPF

Fédération internationale des professeurs de français

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie

*UPF

Union internationale de la presse francophone

Les

langues

de

l'Europe

La musique, langue de l'Europe

La musique a toujours créé des liens entre les hommes. Mais elle a rarement eu un rôle aussi important qu'au XIX^e siècle en Europe. De Séville à Saint-Pétersbourg en passant par Vienne et Paris, il y a eu un échange permanent entre tous les musiciens européens, compositeurs, chanteurs, instrumentistes : ils ont vécu cette époque comme les membres d'une même famille.

Plusieurs personnalités ont participé à ce mouvement. On pense à Liszt qui a sillonné l'Europe avec sa musique et celle de ceux qu'il admirait, mais personne ne l'a davantage incarné que Pauline Viardot qui est encore célébrée dans toute l'Europe bien que, paradoxalement, elle soit quasiment inconnue en France.

De famille andalouse, née à Paris en 1821, elle était la fille de Manuel Garcia, le ténor de Rossini – c'est lui qui a créé Almaviva – et la sœur de la Malibran, qui fut la plus grande diva du début du siècle avant de mourir jeune à Londres des suites d'une chute de cheval. Pauline Viardot fut d'abord pianiste, brillante élève de Liszt qui l'appelait « *l'archi-musicienne* », elle a joué avec Chopin, à Paris et à Nohant, et a même transcrit ses mazurkas en mélodies.

Après la mort de sa sœur, elle se mit au chant et ce fut la plus grande cantatrice de l'époque. Elle avait un registre extraordinairement étendu, depuis les graves les plus profonds jusqu'aux coloratures. D'une présence et d'une intensité exceptionnelles, c'était une comédienne-née.

Elle épouse Louis Viardot, directeur de théâtre, collectionneur et ardent républicain, et commence une longue carrière dans toute l'Europe. Célébrée et adulée en Allemagne, en Angleterre, en Russie

où elle rencontre Yvan Tourgueniev qui va lui consacrer sa vie, elle est en France à la fois victime de querelles parisiennes mesquines parfois liées aux activités de son mari, mais reconnue de tous les artistes et écrivains que les Viardot reçoivent sans discontinuer.

Opposés au Second Empire, Pauline et Louis Viardot s'exilent et s'installent à Baden-Baden, dont ils vont faire une vraie capitale culturelle. Toute l'Europe vient les voir, les souverains, les écrivains, les musiciens, c'est la concrétisation d'une culture européenne qui se reconnaît comme telle. Dans cette unité qui se crée, la musique est centrale. Et tous les musiciens vont y participer, Brahms, Wagner, Berlioz, Bizet, Massenet, Meyerbeer, les Schumann, Robert et Clara – qui fut une de ses grandes amies –, Liszt, Tchaïkovski, Verdi, et plus tard Gounod, Saint-Saëns, Fauré. Tous le diront : le lien entre eux, c'est Pauline Viardot. Par sa présence et son action, elle a animé cet échange permanent et merveilleux qu'a connu le monde de la musique à ce moment-là et elle y a intégré des artistes comme Delacroix et Ary Scheffer et des écrivains : Hugo, Tourgueniev bien sûr, Dickens, Zola, Flaubert qui lui envoyait pour relecture les chapitres de *L'Éducation sentimentale*, et George Sand qui a transposé Pauline Viardot dans son roman *Consuelo*.

Elle fut un trait d'union extraordinaire entre les pays – elle a convaincu Glinka et Rimski-Korsakov de faire le voyage en Espagne dont ils ont rapporté des œuvres magnifiques – mais également entre les époques : à quatre ans, elle a connu Da Ponte à New York quand son père a organisé la première tournée de *Don Giovanni* en Amérique, et à la fin de sa vie elle encourageait Stravinski à donner son *Sacre du printemps*. Elle a vendu sa collection de bijoux, y compris ceux donnés par les tsars, pour acquérir le manuscrit du *Don Giovanni* de Mozart qu'elle a légué à la France. Enfin, elle fut une grande compositrice, nous laissant plusieurs centaines d'œuvres, et une exceptionnelle pédagogue – sa méthode est toujours enseignée – ainsi qu'une ardente féministe.

C'est pour reconnaître son rôle majeur dans la construction de l'Europe de la culture que l'Institut de France, en association avec le

Centre européen de musique, a décidé dans le cadre des commémorations nationales de faire de l'année de son bicentenaire une année Pauline Viardot. Xavier Darcos, chancelier de l'Institut, et Jorge Chaminé, président du Centre européen de musique, ont lancé ensemble cet hommage qui donnera lieu à de nombreuses manifestations¹.

Ce thème de l'Europe culturelle est important à bien des égards. La culture est sans doute, avec la géographie, une des composantes majeures de notre communauté européenne, et nous devons être reconnaissants à ceux qui nous ont montré la voie.

C'est dans ce même esprit qu'autour de Jorge Chaminé nous avons lancé le grand projet de Centre européen de musique qui va être construit à Bougival dans un cadre exceptionnel qui regroupe la villa Viardot, la maison de Bizet et la datcha de Tourgueniev. Ce projet² comportera l'académie Pauline-Viardot, qui sera un haut lieu de formation pour les musiciens de toute l'Europe, l'auditorium Georges-Bizet qui rappellera que c'est à Bougival qu'il a écrit *Carmen*, et l'agora Yehudi-Menuhin qui sera un conservatoire du patrimoine musical. Il y aura également un laboratoire de recherche sur « Musique et Cerveau » et une maison intergénérationnelle qui sera à la fois une maison de retraite pour musiciens et une résidence universitaire pour les étudiants.

Ce grand projet, appuyé par la Commission européenne et l'État français, se met en place pour une ouverture en 2024.

Ce sera la reconnaissance que la musique est une des langues de l'Europe.

Hervé Mouren

1. https://www.institutdefrance.fr/wp-content/uploads/2021/04/04_DP_VIARDOT-compressed.pdf, complété par un film : <https://www.youtube.com/watch?v=uLnAN3VrFIE> (je vous recommande Felicity Lott).

2. Toutes les informations sont sur le site www.cemusique.org.

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

Elle s'est fait gronder*

Emplois fautifs

Quand il est suivi d'un infinitif, le participe passé *fait* est toujours invariable. On dit et on écrit **la maison qu'il a fait construire** (et non *qu'il a faite construire*) ou **elle s'est fait construire une maison** (et non *elle s'est faite construire une maison*). On dira de même **elle s'est fait mordre par son chien** (et non *elle s'est faite mordre*).

On dit, on écrit	On ne dit pas, on n'écrit pas
Elle s'est fait gronder par la maîtresse Ils se sont fait surprendre par la nuit	<i>Elle s'est faite gronder par la maîtresse Ils se sont faits surprendre par la nuit</i>

* * *

Upgrader*

Néologismes & anglicismes

Upgrader est la francisation du verbe anglais *to upgrade*, dans lequel on reconnaît la préposition *up*, qui indique une élévation, et *grade*, tiré du latin *gradus*, « marche, degré » ; son sens varie légèrement en fonction du contexte, mais, dans tous les cas, ce verbe porte en lui l'idée d'une amélioration. Dans le monde du travail, en parlant d'une personne, il signifie « promouvoir », dans le monde du transport aérien, au sujet d'un passager, « surclasser » ; il en va de même dans l'hôtellerie pour indiquer que l'on attribue à un client une chambre d'une qualité supérieure à celle qu'il avait réservée. Enfin, s'agissant du matériel informatique, *upgrader* signifie « apporter des mises à jour pour le rendre plus performant ». C'est essentiellement dans ce dernier domaine que nous rencontrons l'anglicisme *upgrader*, mais le participe passé *upgradé* commence aussi à être employé pour parler d'êtres humains que la science rendrait plus performants. Il convient pourtant de noter que le français dispose d'assez de verbes ou de locutions verbales rendant compte de ce qu'exprime l'anglais *to upgrade* pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y recourir.

On dit	On ne dit pas
Améliorer les performances d'un ordinateur, mettre à jour, mettre à niveau un ordinateur L'homme augmenté	<i>Upgrader un ordinateur L'homme upgradé</i>

* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « Dire, ne pas dire » (7 janvier 2021).

Mots en péril

ARMIDE : n. f. Femme d'une grande beauté et qui connaît l'art de séduire ; enchanteresse.

« [...] *mais l'abbé Le Camus, y pénétrant le premier, y vit un tableau représentant le roi à la tête de son armée, et qui se retournait vers un lointain où le rappelait une armide nue, couchée sur des fleurs : c'était quelqu'une de ses maîtresses qu'il avait fait peindre ainsi.* » (Sainte-Beuve.)

DILACÉRATION : n. f. Action de déchirer violemment, de mettre en pièces un tissu organique. Par ext. Le bris, le morcellement des objets.

« *Ce grand don terrible de l'amour qui ne va pas sans dilacération.* » (Claudel.)

GODAN(T) : n. m. Racontar, mensonge, piège, tromperie.

« *Ce n'était pas qu'il fût épris, non, un homme de caractère ne donne pas dans ces godans-là et il laisse les orages de la passion aux commis de boutique.* »

(Félicien Marceau.)

ISSIR : v. int. Sortir.

« *Sept issirent, couleur de souris, [des passereaux] de dessous mon lit.* » (Colette.)

NADIR : n. m. **1.** Point de la sphère céleste opposé au zénith, qui se trouve sur la verticale de l'observateur.

« *Vous connaissez l'astronomie. Vous savez où est votre zénith, votre nadir. Moi je les confonds.* » (Giraudoux.)

2. Direction de la verticale, orientée vers le centre de la Terre.

VITULIN : adj. Qui évoque un veau, l'aspect d'une tête de veau.

« *Canalis est un petit homme sec, de tournure aristocratique, brun, doué d'une figure vituline, et d'une tête un peu menue.* » (Balzac.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

ATTENDU : Savoir ou compétence que tout apprenant doit maîtriser dans une discipline ou une formation, à un niveau donné.

Note : **1.** Le terme *attendu* se rencontre le plus souvent au pluriel.

2. Dans l'enseignement supérieur, les attendus peuvent inclure le niveau de qualification que tout étudiant doit avoir atteint pour obtenir un diplôme ou une certification.

BADGE NUMÉRIQUE (pour *digital badge*, *digital open badge*, *learning badge*, *open badge*) : Image numérique à laquelle sont attachées des données attestant les savoir-être et les savoir-faire du détenteur, qui font apparaître notamment son identité et celle de la structure émettrice, ainsi que les critères d'attribution du badge.

Note : Les badges numériques sont rassemblés dans une badgeothèque.

CARTE HEURISTIQUE (pour *mind map*) : Représentation graphique d'informations, de connaissances et d'idées, qui sont organisées en arborescences autour

d'un thème central afin de rendre intelligibles leurs relations.

Note : **1.** On trouve aussi le terme **CARTE MENTALE**.

2. L'emploi du mot *mapping*, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

CLASSE DE MAÎTRE (pour *master class*) : Session de formation extraordinaire dispensée par un artiste ou une personnalité que sa compétence, son autorité ou sa notoriété distinguent dans son domaine.

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT Synonyme **DOCUMENT D'APPUI** (pour *hand-out*, *handout*) : Document imprimé qui est mis à la disposition d'un auditoire et qui accompagne un exposé, un cours ou une présentation.

* * *

PLAXAGE (pour *lamination*) : Procédé de collage à chaud et sous pression d'un film plastique sur un profilé ou une plaque.

Note : Le plaxage est largement utilisé pour la fabrication de fenêtres, de portes ou de volets.

* Extraits de « Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur » et de « Vocabulaire de la chimie et des matériaux », publiés au *Journal officiel* respectivement le 16 mars et le 19 mars 2021. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

Recommandation*

sur les équivalents français à donner au terme *webinar*

Usité depuis une vingtaine d'années dans les entreprises, notamment dans les secteurs de la communication et de la formation, *webinar* est un mot-valise associant les mots *web* et *seminar*, employé pour désigner toutes les formes de réunions organisées à distance, dans l'internet ; ces réunions sont accessibles grâce à un logiciel ou à une plateforme spécifiques et peuvent être suivies en direct ou, éventuellement, en différé.

Parallèlement au mot anglais, est apparu en français le calque obscur *webinaire*, dont il convient de ne pas encourager l'usage.

La Commission d'enrichissement de la langue française recommande donc d'utiliser à la place de *webinaire*, en fonction du contexte et des réalités désignées, les termes français déjà disponibles : **conférence (en ligne)**, **cyberconférence**, **visioconférence**, voire **audioconférence**, **téléconférence**, ou encore **séminaire (en ligne)** dans le cas d'une réunion interactive prenant la forme d'un séminaire.

* Publiée au *Journal officiel* le 9 mars 2021 et à lire sur le site FranceTerme.

De dictionnaires en dictionnaires

Les paquets du bateau ou dans l'assiette...

On recherche la première trace lexicographique du **paquebot**. On la repère, très vite. C'était en 1690 auprès d'Antoine Furetière, en son « *Dictionnaire* ». Ne pas oublier de supprimer un des deux *n*, le bon abbé, contrairement à Richelet, ne doublant pas en effet la consonne dudit ouvrage. Ce qui, au reste, rappelons-le, justifie l'intitulé de la chronique...

Furetière, déjà académicien, est le premier à répertorier ce type de bateau, en l'offrant dans l'orthographe actuelle. Puis, un mot entraînant un autre, se souvenant que le **paquebot** relève de la transcription de l'anglais *packet-boat*, on consulte alors, tout proche dans l'ordre alphabétique et sur la même page, l'article « **paquet** ». L'article ? Que nenni ! Quatre articles, pas moins en effet, sont généreusement consacrés au « **paquet** » avant que Furetière ne s'intéresse au verbe « **paqueter** ». Un paquet d'articles en somme. Procédons par ordre. Le premier article ressemble à un inventaire des usages du mot désignant cet « **assemblage de plusieurs bardes de papiers qu'on joint, qu'on lie, qu'on coud, ou qu'on enveloppe ensemble** ». Quels paquets sont alors à signaler ? En tout premier, « **on fait des paquets des menus meubles, quand on déménage ; des paquets de menu linge, de serviettes, quand on les met au blanchissage. On vend les petits Livres par paquets dans les encans & inventaires** ». Fort bien, un paquet de livres... Et vient ce qui éclaire directement l'histoire du mot **paquebot**. « **On dit aussi, que le paquet de Londres, d'Amsterdam, n'est pas encore arrivé, pour dire, qu'on n'a pas encore vu le courier de ces Provinces.** » Ainsi le paquebot est-il d'abord le bateau apportant le

« **paquet** » de lettres, comme le confirme l'Académie française, offrant en 1740 le « **paquet-bot** » ainsi orthographié, rappelant qu'« **on appelle ainsi les bâtiments qui passent & repassent d'Angleterre en France ou en Hollande ou ailleurs, pour porter les lettres** ».

Jusqu'ici, le registre est de bon ton. À la fin du premier article, apparaît cependant un sens figuré, moins neutre... « **On dit figurément, qu'on a donné le paquet à une personne, pour dire, qu'on luy a donné son congé, & qu'elle doit faire son paquet pour s'en aller, pour déloger.** »

Fâcheuse posture : doit-elle aussi faire un paquet de ses livres ?

Avec le deuxième article, on bascule dans le très cru... « **Paquet se dit aussi de certaines accusations dont on charge quelqu'un, des ordures qu'on n'ose nommer.** » Las, la suite n'est pas plus reluisante... « **Cette fille se sentant grosse a donné le paquet à un tel, elle l'en a accusé.** »

Paquet rime avec **bébé**, certes, mais tout de même... Enfin, pour achever l'article, une expression qui a disparu s'offre à nu, si l'on peut dire : « **Quand il a été baigner, il a laissé voir son paquet** » !

Un troisième article est consacré à « **une raillerie ingénieuse qu'on fait à quelqu'un** ». Gare effectivement au « **satyrique** », avec un *y*, présenté ici comme étant à craindre. « **S'il vous réplique, il vous donnera votre paquet.** » Enfin, soyons méfiant vis-à-vis du « **porte-paquet** » : c'est « **un indiscret qui va reporter à quelqu'un ce qu'on a dit contre luy en une compagnie** ».

Dans le dernier article est repris ce qui « **se dit proverbialement** ». Ainsi en est-il d'« **il faut hasarder le paquet, pour dire, achever l'aventure qu'on a entreprise** ». Enfin, « **on dit aussi à un bossu, qu'il porte son paquet, pour lui reprocher qu'il a une bosse sur le dos** ». Point de bienveillance

dans pareille remarque. On l'a oublié fort heureusement et sont bienvenus depuis le **paquet-cadeau** et le **paquet fiscal**, entendons l'ensemble des mesures d'allègement fiscal.

Avouons cependant avoir un faible pour le pluriel les « **paquets** », originaires de Marseille, ces « **pieds**



et paquets » si bien décrits dans la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie* : « constitués de pieds de porc et d'estomac de mouton découpés et roulés en forme de petits paquets ». Furetière n'aurait pas manqué de le signaler, mais hélas pour lui cette recette n'est apparue qu'en 1858. Tant pis pour le lexicographe qui aimait les écrevisses. Vite, mettons les paquets... dans les assiettes !

Jean Pruvost

Parlons peu... et mieux !

Remettre (ou renvoyer) aux calendes grecques

Cette expression équivaut à l'adverbe **jamais**. Exemple : « Le gouvernement wallon a décidé de renvoyer le débat aux calendes grecques » signifie que le débat en question n'aura **jamais** lieu.

Pourquoi ? Parce que les **calendes** n'existaient pas chez les Grecs, mais bien chez les Romains ! En effet, le mot *calendes* vient du latin *calendae* qui désignait à Rome le premier jour du mois, date à laquelle le pontife publiait à haute voix (*calare* = « proclamer ») quel jour tomberaient les **nones** (le 7 en mars, mai, juillet et octobre ; le 5, les autres mois). Les **calendes grecques** sont un calque parfait de l'expression « *ad calendas graecas* », attribuée par l'historien Suétone à l'empereur Auguste.

Francis Rouard

Les mots en famille

Tout « argument » ne doit pas être pris pour « argent » comptant

Argent et **argument** ont une origine brillante ! Ils se rejoignent dans la même racine indo-européenne **arg-* qui exprime l'idée « d'éclat et de blancheur ».

L'**argent**, du latin *argentum*, apparenté au grec *argos*, désigne ce qui est « blanc et brillant ». On se sert de ce métal, dès l'Antiquité, pour fabriquer des monnaies. L'argent se substitue peu à peu à l'or et au bronze. Au XII^e siècle, il désigne la monnaie elle-même.

Quant à *argumentum*, l'« argument », en latin, il dérive du verbe *arguo* dont le sens premier est « faire briller », d'où le sens figuré « argumenter, expliquer ». Pour être convaincant, un **argument** doit donc être brillant.

Argent et **argument** sont également inhérents à toute campagne électorale. Pour être élu, il faut d'abord avoir de **solides arguments**. Ironie de l'étymologie, le latin *solidus* a désigné une monnaie en or à l'époque de l'empereur Constantin. Le *solidus* est devenu le *sol* puis le *sou*, l'argent n'est donc jamais loin !

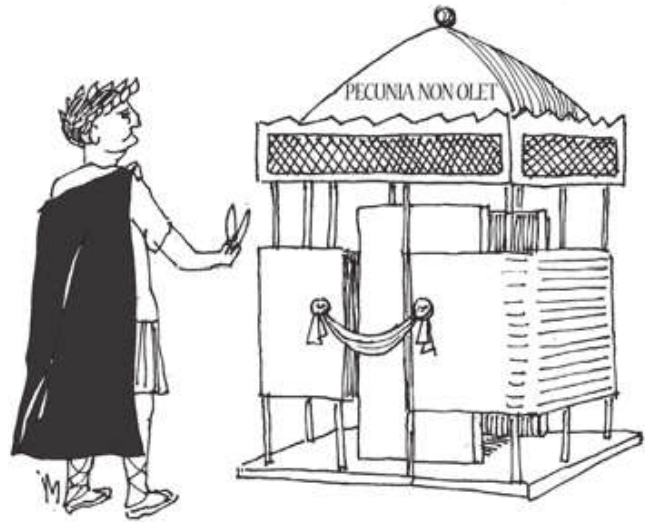
Les arguments électoraux, quant à eux, se résument trop souvent à de simples **arguties**.

Pour prendre le pouvoir, il ne faut pas être un « colosse aux pieds d'argile » ! Le mot **argile** du latin *argilla*, toujours apparenté à la même famille, désigne une « terre glaise » de couleur tirant sur le gris-blanc. Quant à l'expression, citée dans l'*Ancien Testament*, elle nous vient de l'interprétation, par le prophète Daniel, d'un rêve qui annonçait à Nabuchodonosor l'effondrement du royaume de Babylone.

La racine **arg-* est donc toute une Odyssée ! On pense alors à Ulysse, reconnu à son retour par son chien *Argos*. Le mot grec étant associé au blanc vif et brillant des éclairs, on ne saura jamais si le chien d'Ulysse était blanc ou rapide comme l'éclair, à moins qu'il n'ait été les deux à la fois !

L'argent sonnante et trébuchante sollicite aussi nos sens. Vaut-il mieux avoir « le nez creux » ou « l'ouïe fine » ?

L'empereur Vespasien (9-79 après J.-C.) fait installer des urinoirs publics payants, les fameuses vespasiennes. À son fils Titus qui lui en fait le reproche, il répond : « *L'argent n'a pas d'odeur !* » L'argument vaut d'être retenu.



Saint Yves (1253-1303), patron des avocats, a une autre conception de l'argent. Un jour qu'il doit

juger une affaire dans laquelle un aubergiste demande de l'argent à un mendiant qu'il accuse de se nourrir des odeurs de sa cuisine, saint Yves prend quelques pièces et les fait tinter sur la table.

L'aubergiste veut les prendre, mais saint Yves retient sa main et lui dit : « *Le son paye l'odeur, à cet homme l'odeur de ta cuisine, à toi le son de ces pièces !* » L'argument vaut son pesant d'or !

À défaut toutefois de nous tourner vers un nouvel Eldorado, ce qui serait ici hors sujet, nous terminerons notre voyage avec la racine **arg-*, en accostant sur la Tierra Argentina (Argentine) et les rives du Rio de la Plata (fleuve d'argent).

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

De la vache au vaccin

Vous aurez reconnu le jeu de mots, puisque « vaccin » et « vache » sont apparentés : le premier a été tiré de *vaccine*, du latin médiéval *variola vaccina*, « variole de la vache ».

Le 14 mai 1796, le docteur Edward Jenner inocula à un garçon de huit ans l'exsudat de la vaccine d'une trayeuse, pour le protéger contre la variole, et son cobaye eut de la fièvre, mais ne tomba pas malade : il était vacciné. Jenner avait donc inventé la vaccination et mérita le titre de « père de l'immunologie ».

Les premières vaccinations en France eurent lieu en 1800, et le mot *vaccin* apparaît en 1801 dans une revue, comme « **substance organique propre à créer une réaction immunitaire contre la variole** ».

On ne le retrouve pas encore dans la 5^e édition du *Dictionnaire de l'Académie* ! En revanche, en 1835 il le définit : « **Matière tirée de certaines pustules qui se forment au pis des vaches, ou de celles qui sont produites par la vaccination.** » Un exemple très contemporain est donné : « *De bon vaccin* »...

Aujourd'hui, onze vaccins sont obligatoires en France. Il en faut en outre pour certains voyages, et dont les noms sont assez clairs, sauf celui de la fièvre jaune, « **antiamaril** » – parce que *amaril* qualifie le virus, comme il a qualifié le typhus, synonyme, de l'espagnol *amarillo*, « jaune ».

« Vous avez dit “vaccination” ? Oh, la vache ! » protestent certains.

Ils sont affectés de... **bélonéphobie** ! C'est la « peur des aiguilles ». Du grec *belonê*, « aiguille », le *Dictionnaire culturel* d'Alain Rey le qualifie de « **rare** ». Il le date « **1907, Larousse** », mais sous réserves.

Certes, il n'a pas fait florès ! On le trouve toutefois dans le Grand Robert et sur certains sites, et avec cet exemple fort curieux : « **Elle** [une brochure] **traitait de [...] la béléphobie ou peur des épingles** (Bourget, *Physiol. amour mod.*, 1890). » Texte bien antérieur à 1907, mais sous une forme erronée...

Jacques Groleau

Le sens des mots

Le français actuel comporte beaucoup de mots que l'on a souvent du mal à comprendre. En voici quelques-uns d'origine anglaise.

Bashing. Ce néologisme désigne le dénigrement systématique d'une personne ou d'une collectivité. Quand cette critique se fait publiquement, c'est un **lynchage médiatique**. En anglais, cela correspond à « frapper violemment, infliger une raclée ».

Briefer. C'est un terme familier qui veut dire « mettre quelqu'un au courant, faire le point ou faire un exposé précis en vue d'une action à accomplir ». Un *briefing* est une réunion d'information avant un évènement militaire ou professionnel. L'Académie conseille d'**informer ses collaborateurs** plutôt que de les « *briefer* », de **réaliser une réunion préparatoire** au lieu d'un « *briefing* », de **faire le bilan** ou **l'analyse d'un match** et non un « *débriefing* » de celui-ci, enfin d'**organiser une réunion-bilan** à la place d'une « *séance de débriefing* ».

Crowdfunding (*Crowd*, « foule », *Funding*, « financement »). L'équivalent français est **financement participatif** ; c'est l'ensemble des outils et méthodes de transactions financières faisant appel à un grand nombre de particuliers pour financer un projet ou aider une entreprise.

Dating. Les journaux nous parlent souvent de *speed-dating* et d'appart-dating. Le *date* anglais étant un « rendez-vous », la première formule correspond à un **rendez-vous rapide** (sous-entendu pour séduire son interlocuteur) et la seconde au **choix d'un appartement** par des locataires potentiels.

Jean-Michel Luéza

Délégation de Bordeaux

Futuna ou Foutouna ?

Nous avons transmis à Ange Bizet (notre spécialiste en la matière) la question de M. Bernard Calimez (adhérent à DLF depuis plus de 40 ans), qui a exprimé son agacement d’entendre prononcer « Foutouna » qu’il connaît depuis longtemps par les timbres de « Wallis-et-Futuna ».

La question est très pertinente et dépasse largement ce cas particulier. Il n’est pas possible de répondre d’autorité sans explication. Cette incertitude sur la prononciation du *u* dans des noms propres résulte d’une longue histoire chargée d’idéologie. Cette incohérence a introduit un dysfonctionnement majeur en français.

Il est normal, pour ceux qui connaissent depuis longtemps ce nom par l’écrit, que les *u* de *Futuna* se prononcent comme celui de *rue*.

Selon les contextes et l’époque, les noms dits « propres » ont été écrits en français suivant différents systèmes, soit d’après la forme orale, transcription, soit repris d’une forme écrite, souvent par l’intermédiaire d’autres langues. La diffusion par l’écrit a naturellement engendré une prononciation à la française. Ainsi on dit *Cuba* et *Honolulu*, et prononcer *Couba* ou *Honoloulou* serait ridicule. On prononce *Pérou* parce que c’est une transcription (d’après l’oral) de l’espagnol *Perú*.

Dans le domaine français du Pacifique, les pratiques ne sont pas homogènes.

En Mélanésie, on a adopté la transcription avec *ou*, *Nouméa*, *Ouvéa*.

En Polynésie, les langues ont d’abord été transcrites de différentes manières selon les auteurs. L’habitude avait été prise d’écrire en français avec *ou* (*Foutouna*¹, *les Touamotou*). Dans les langues locales, on a choisi une orthographe sans accents, avec *u* pour *ou*, etc., adaptée à leur système phonétique qui ignore le *u* de *rue*, le *e* dit muet, les *eu* de *eux* et de *leur*, etc. Ces formes exotiques ont ensuite été imposées en français. La prononciation en *ou* qui était entrée dans l’usage s’est maintenue quand l’orthographe *Futuna* et *Tuamotu* a été officialisée en français, malgré l’incompatibilité avec le système régulier.

Comme il est parfaitement normal de prononcer à la française ce qui s'écrit *u*, les deux prononciations sont entrées en concurrence, instabilité phonétique qui engendre l'insécurité linguistique.

Cela ne concerne pas que le *ou*, mais aussi, notamment, l'accentuation indispensable au français². Des Tahitiens se plaignent ou se moquent de ce que les Français (de France) disent « *Papette* ». Le problème ne se poserait pas si on avait respecté le système de chaque langue en écrivant en polynésien *Papeete*, et en français *Papéété*.

Pourquoi avoir rejeté l'orthographe du français pour s'exprimer en français ? Essentiellement pour des raisons idéologiques (attrait de l'exotisme, culpabilité de colonisateur...), et pour suivre des « principes » imposés par les instances internationales dont le dogme a été d'uniformiser les noms de lieux – le même nom dans toutes les langues – avec pour objectif de supprimer les exonymes. Évidemment, la forme internationale est généralement celle adoptée pour l'anglais.

Ce projet, développé depuis la Guerre, n'a pas pu venir à bout du fait qu'on dise bien toujours *Londres* et *Le Caire*. Les exonymes historiques restent donc (provisoirement) admis... mais il serait interdit d'en créer de nouveaux !

Il est normal de conserver la graphie en *u* quand la prononciation courante en français est conforme (*Cuba*) ; encore faut-il avoir la connaissance du nom. La distorsion du système est telle qu'on entend maintenant des locuteurs qui se croient obligés de prononcer d'une manière exotique, alors qu'il existe un usage français. C'est même le cas de professionnels de la parole dans les médias. Par exemple, après le « *tsounami* », pour *Sumatra* on a entendu « *Soumatra* », révélant ainsi un

1. Quelques occurrences de Foutouna :

- « Voyage aux îles Tonga-Tabou, Wallis et Foutouna, à la Nouvelle-Calédonie et à la Nouvelle-Zélande, exécuté du 1^{er} novembre 1843 au 1^{er} avril 1844 », par Julien Laferrière (*Revue Coloniale*, 1845, p. 302-327).
- « Anatom et Foutouna : archipel des Nouvelles-Hébrides : pédologie, formes de relief », de Paul Quantin (ORSTOM, 1979). [C'est, dans ce cas, l'autre Futuna, actuellement au Vanuatu (Vanouatou).]
- [<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/laval-53000/la-fete-du-sourire-rassemble-petits-et-grands-778356?page=5>] : « danses tahitiennes du groupe Foutouna-Wallis de Laval Lahi » [au Canada].

2. Cf. « Nigéria », *DLF* n° 225, 2007 (p. 24-25).

niveau de connaissances lacunaires en géographie, au point que cette prononciation tend à remplacer la traditionnelle à la française.

Pour justifier le projet universaliste, on avance souvent la volonté de « respecter le vrai nom » ; c'est là une confusion conceptuelle érigée en principe, ignorant qu'en matière linguistique **le nom de la chose ne dépend pas de la chose ; son nom dépend de la langue dans laquelle on exprime la chose.**

L'abandon (depuis 2007) de l'injonction de supprimer les exonymes (formes françaises) aurait dû induire leur rétablissement contre ce qui avait été imposé de façon abusive. Des graphies contraires aux règles du français sont entre-temps entrées en usage, du fait même que les dictionnaires (qui se disent d'usage) s'étaient empressés d'enregistrer ces formes « officielles ». Les tenants d'une forme universelle avancent que ces graphies artificielles sont maintenant reconnues comme l'usage français, même quand il a remplacé une forme régulière.

La situation est d'autant plus grave que les organismes de normalisation, aux niveaux national et international³, avancent des « principes », tels que l'application systématique de la translittération pour adapter en alphabet roman les noms originaires de langues ayant un autre système d'écriture. Ce processus d'équivalence lettre à lettre ne tient compte que de l'écrit, sans tenir compte de l'oral. Pour les noms étrangers déjà romanisés dans leur langue d'origine, ils sont directement repris tels quels, même si leur système orthographique est complètement incompatible avec le français⁴. Prétendant éviter des exonymes à l'écrit, on crée des exonymes à l'oral.

Il serait grand temps d'en finir avec l'aliénation aux injonctions mondialistes niant la spécificité de chaque langue, et de rétablir, pour les noms d'usage courant, la cohérence de l'écrit et de l'oral dans le respect du système régulier en français.

Ange Bizet

3. CNT (Commission nationale de toponymie) et GENUNG (Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques).

4. Cf. « Pékin », *DLF* n° 227, 2008 (p. 24).

Déconseillé

FabLab. Le concept de « *FabLab* » est né au Massachusetts Institute of Technology, situé à Cambridge, à la fin des années 1990. Laboratoires de fabrication numérique, inspirés par Neil Gershenfeld, professeur au MIT, où l'on apprend en faisant et en innovant.

Ce mot étant « **déconseillé** », on peut utiliser : **atelier collaboratif** (officiellement recommandé), **laboratoire ouvert et collaboratif**, voire **laboratoire partagé**.

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site : <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CHARIOTAGE

- A. Remise de lots lors de lotos populaires.
- B. Travail d'usinage sur un tour à chariot.
- C. Création de chariots pour jeux d'enfants.

2. CHASSOIR

- A. Tabouret portatif de chasseur.
- B. Outil servant à refouler.
- C. Autre nom du chasse-goupille.

3. CHAUFOUR

- A. Four à chaux.
- B. Four très chaud.
- C. Four artistique.

Jean Laquerbe

* Réponses : 1. B. 2. B. 3. A.

Trouvez l'auteur*

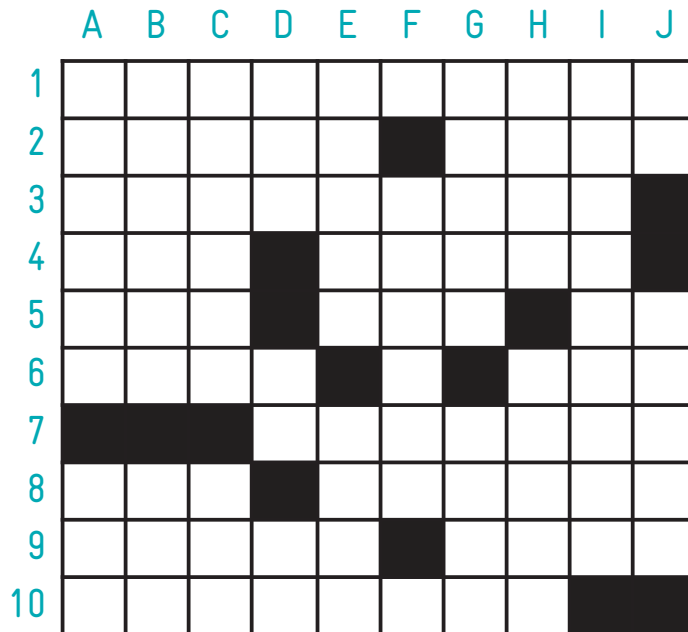
Les rives du lac de Biemme sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève [...]. Ce beau bassin d'une forme presque ronde enferme dans son milieu deux petites îles [...].

C'est dans cette île que je me réfugiai [...]. J'en trouvai le séjour si charmant, j'y menais une vie si convenable à mon humeur que, résolu d'y finir mes jours, je n'avais d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pas exécuter ce projet [...]. Dans les pressentiments qui m'inquiétaient j'aurais voulu qu'on m'eût fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'on m'y eût confiné pour toute ma vie, et qu'en m'ôtant toute puissance et tout espoir d'en sortir on m'eût interdit toute espèce de communication avec la terre ferme de sorte qu'ignorant tout ce qui se faisait dans le monde j'en eusse oublié l'existence et qu'on y eût oublié la mienne aussi.

On ne m'a laissé passer guère que deux mois dans cette île, mais j'y aurais passé deux ans, deux siècles et toute l'éternité sans m'y ennuyer un moment...

* Solution page X.

Mots croisés de Melchior



- Démoniaque jardinier littéraire.
- Il faut le prendre avant de planer.
Du mystère ou du Royaume.
- Associations inattendues.
- Fin du duel.
Se font sur le chemin de ronde.
- Soutien au golf. Brame à l'envers.
Ouverture de l'élection.
- Crochet. Ne pas la rendre trop tôt !
- Toutes bouleversées par l'injustice
de leur traitement.
- Choisissez le bon. La nature en est
un pour le jardinier du 1.
- Odeur d'hôpital. En herbe en
littérature, d'or en chanson.
- Il a fallu refaire les comptes.
- « Là, tout n'est qu'ordre et ... ». « La
musique parfois me prend comme une ... »
- « Aux âmes bien nées / La valeur
n'attend pas le nombre des ... ». Retire.
- De telles cures se prennent souvent
dans les vignes. Peut se prendre dans
un salon.
- Tromperie. Tout blanc.
Peut remplacer l'adresse.
- Grand compliment. Chaîne renversée.
- Erreur de Giraudoux : celle de Troie
a bien eu lieu.
- Matière de nerf assez rare. Plein.
- Dans la lagune de Guyane.
Guère étriqué.
- « Aller là-bas vivre ensemble, / Au pays
qui te ... »
- En ancien.
Ils n'ont pas ce qu'ils méritent.

* Solution page X.

Un éloge de l'esprit

Michèle Renaud nous a transmis le discours de distribution des prix de M. Bouynot, professeur au lycée de garçons de Quimper en 1939 (cf. *DLF* n^{os} 278 et 279). Voici la suite de cette véritable leçon de style.

J'envie mes collègues qui peuvent enseigner l'histoire à travers les bons mots : « **les grognards, le Ventre des chambres législatives, les décembreillards** »..., que sais-je ?... *La Satire Ménippée*¹, les *Mazarinades*, les *Chansons* de Béranger !

Il est dans *Les Plaideurs*, un développement de Petit Jean qui, tout en parodiant, enseigne plus que ne le feraient dix leçons *ex cathedra*.

Les fameux pastiches de M. Paul Reboux, *À la manière de...*, sont de véritables exercices de classe ; ils contiennent une étude complète des procédés caractéristiques de l'auteur pastiché.

Tout en considérant les réserves que comporte l'usage de l'esprit dans la formation de jeunes têtes, reconnaissons qu'il y a très souvent intérêt à ramener de grandes questions à une formule concise et vivante. C'est ainsi que l'action du *Cid* se réduit à ce tableau significatif :

- 1^{er} acte : Épousera.
- 2^e acte : N'épousera pas.
- 3^e acte : Pourrait bien épouser.
- 4^e acte : Décidément n'épousera pas.
- 5^e acte : Épousera tout de même probablement.

De cette fantaisie spirituelle à la fantaisie poétique, il n'y a qu'un pas. Car, après tout, qu'est-ce que l'esprit sinon une transposition, une évasion ?

Dans l'essor libre et capricieux de son rêve, il se joue de ses propres fictions. C'est un créateur et même quand il marche, on sent qu'il a

des ailes. Chez Marot, chez La Fontaine, il fait un miel nouveau de la finesse, de la naïveté, de l'élégance, du badinage. Il chante *La Bohème* avec Murger ou Richepin au piano. Quand Musset se « déhugotise », il « dégonfle la boursoflure romantique » :

« C'était dans la nuit brune
Sur le clocher jauni
La lune
Comme un point sur un i. »

« Sur Trois Marches de marbre rose », il raille l'ennui solennel de Versailles :

« Où les dieux font tant de façons
Pour vivre à sec dans leurs cuvettes. »

Et s'il assiste à la représentation du *Misanthrope*, c'est en admirant :

« Sous une tresse brune, un cou svelte et charmant ».

Non, l'esprit ne tue pas l'émotion. Il peut même la rendre plus vive, plus harmonieuse, lui brosser un décor de rêve où elle évolue avec une grâce sans cesse renouvelée. Il la projette en premiers plans étincelants, en paillettes de lumière et de rire. C'est la « fête de l'esprit aux détresses du cœur » d'un Cyrano de Bergerac, ou d'un Rimbaud, poète dont « l'auberge était à la Grande Ourse »

« Où, rimant au milieu des ombres fantastiques
Comme des lyres, je tirais les élastiques
De mes souliers blessés, un pied contre mon cœur ».

D'Aristophane à Shakespeare, du *Théâtre en liberté* de Victor Hugo aux *Caprices* proverbiaux de Musset, des créations de Marcel Aymé aux fantaisies de Cocteau ou de Jules Romains, l'esprit danse la valse avec la poésie. (À suivre.)

1. La *Satire Ménippée* : parodie des états généraux réunis à Paris par les chefs de la Ligue le 10 février 1593 ; la première édition parut à Tours vers le mois de mai 1594. *Satire* vient du latin *satura*, « mélange de prose ou de vers » ; *Ménippée* vient du nom du philosophe cynique Ménippe et exprime le caractère de libre gaieté de l'ouvrage.

Liaisons délicieuses, adieu !

« [...] les jours (z)heureux (z)où nous (z)étions (z)amis, les feuilles mortes se ramassent (t)à la pelle, les souvenirs (z)et les regrets (z)aussi¹... ». Délicieuses liaisons (z)euphoniques, vos jours sont comptés ! Le temps sera bientôt venu de faire en leur souvenir ce qu'un de nos brillants verbicrucistes a défini ainsi : « En 14 lettres, potage sur le feu.² »

Il me semble qu'autrefois, tout le monde « faisait » les liaisons, et on (n)en (n)était fort (t)heureux. Encore que, déjà, vingt-trois jours par an – « du 2 (h)avril au 31 (h)octobre », en passant par le mois d'août –, les hiatus pleuvaient à verse.

Le 1^{er} janvier 2002, arrive l'euro. Aussitôt, on ne sait pourquoi, la nouvelle monnaie et les chiffres ne s'entendent point : « Un (h)euro, deux (h)euros, trois (h)euros, vingt (h)euros, cent (h)euros, deux cents (h)euros... ». Des (z)horreurs qui font souffrir nos (z)oreilles par millions chaque jour ! Les « (h)euros » seraient-ils des espèces... malsonnantes ? D'aucuns ont justifié la chose en prétendant que l'euro ne prend pas d's au pluriel, et que donc... C'est incroyablement faux et stupide.



Une véritable épidémie s'est dès lors propagée. Petits (z)et grands prononcent sans (z)hésiter : « un (h)élève, les (h)étudiants, plus (h)utile, très (h)étonnant, les (h)Alpes, les jeunes (h)hommes, les points sur les (h)i... » Sans parler des liaisons pernicieuses, plutôt rigolotes : « huit (z)officiers, mille (z)années, il va (t)être... »

Les généralistes donnèrent le mauvais exemple en réclamant à cor et à cri « 20 (h)euros, puis 23 (h)euros » pour leurs consultations. Quant au monde de la publicité, il a décidé une fois pour toutes de boycotter les liaisons. « Cent (h)euros », entendu ainsi à la radio ou à la télévision, ça fait beaucoup moins cher que cent (t)euros, n'est-ce pas ?

Peut-être par une forme de snobisme, certaines personnes pourtant fort cultivées se laissent (t)aller à négliger les liaisons phonétiques. Je pourrais

citer des noms... Commentant la dernière rentrée littéraire, j'ai ouï – *horresco referens* – un de nos (z)académiciens Goncourt dire avoir recensé « cinq cents (h)auteurs ». Des sommités sans doute ?

Des îlots résistent héroïquement au virus, mais jusqu'à quand ? C'est le cas pour le pot-(t)au-feu, le tout-(t)à-l'égout, le plein (n)emploi, le bien-(n)être, le prêt-(t)à-porter, les Champs-(z)Élysées, et les deux premiers mots de notre hymne national.

Les liaisons phonétiques (Larousse : « Prononciation de la dernière consonne d'un mot, habituellement muette, avec la voyelle initiale du suivant ») sont, je crois, une spécificité de notre langue, en tout cas un (n)élément précieux de notre patrimoine. Elles font le jointolement des phrases bien maçonnées, elles (z)apportent charme et fluidité, et sont parfois (z)indispensables pour distinguer le pluriel du singulier. On peut, comme le faisait Jacques Chirac, s'amuser (r)à les souligner en forçant la voix.

C'est sans doute l'usage qui les a instaurées, tout simplement parce qu'elles sont naturellement (t)agréables (z)à prononcer et à entendre. Sait-on depuis quand ? Montaigne disait-(t)il « Les (z)Essais, ou Les (h)Essais » ?

J'entends que certaines liaisons sont considérées comme facultatives (assez (z)ému ; moins (z)enthousiaste ; comment (t)allez-vous ?) et d'autres délictueuses, comme cela serait pour fin octobre ; tu arrives à trottinette ; sont-ils agressifs ? ; un port accueillant ; le fond apparaît ; enfant obéissant ; les chiens aboient ; ils aiment aussi ; ils sont venus à Nice ; utile et agréable...

Sur quels motifs (euphoniques ?), ces obligations, licences et interdictions ont-(t)elles été décrétées ? Qui fixe les règles ? Qui a décidé qu'on fait la liaison après *est* du verbe *être*) et pas après la conjonction de coordination *et* ? Pourquoi la liaison lorsque l'adjectif précède le substantif (l'étroit (t)argument) et pas lorsque c'est l'inverse (l'argument (h)étroit). Il serait (t)heureux que les (z)experts en ces matières éclairassent notre lanterne.

Bertrand Kempf

-
1. Rendons à César... : avant Juliette Gréco et Yves Montand, les premiers interprètes des *Feuilles mortes* furent Cora Vaucaire et Jacques Douai, merveilleux défenseurs de la poésie française.
 2. Oraison funèbre.

Un amour d'enfant

Nicole Vallée nous avait confié l'un des cahiers dans lesquels le grammairien Maurice Rat (1891-1969) collait ses articles publiés dans *Nice-Matin*. Voici un extrait de celui du 5 septembre 1967.

On nous permettra de donner pour titre à cet article une expression qui peut avoir deux sens : soit l'amour qu'un enfant éprouve pour quelqu'un d'autre, et, dans ce cas, la préposition *de* marque l'appartenance ; soit l'amour qu'est l'enfant dont on parle, et dans ce cas *de* est une préposition dépourvue de substance, une « préposition vide », comme l'a baptisée le grammairien Georges Gougenheim, une sorte d'apposition-épithète, une étiquette qui qualifie *enfant*.

Peut-on dire que cette expression aux deux sens si différents soit équivoque ? Je ne le crois pas, car, où qu'elle soit, son contexte l'éclaire. [...] Quand Alphonse Daudet dit : « *Un amour de petite chèvre* », il y a neuf chances sur dix pour qu'il s'agisse d'une petite chèvre jolie comme un amour, et non de l'amour qu'éprouve une petite chèvre ; et son conte donne la preuve que la première interprétation est la bonne. Et nulle équivoque n'est possible dans la fable « Les Deux Pigeons », quand La Fontaine nous parle d' « *un fripon d'enfant* » et ajoute aussitôt « *cet âge est sans pitié* ».

Ce *de* qui unit au nom qui le suit, soit un nom ayant valeur d'adjectif, par exemple, *Ce cochon de Morin*, titre d'une nouvelle de Maupassant, ou d'adjectif substantivé : « *Quel drôle de notaire* » (Labiche), soit une expression : « *Un saint homme de chat* » (La Fontaine) donne au tour une valeur affective, tantôt plaisante comme dans les deux premières expressions citées, tantôt ironique comme dans la troisième.

Le contexte dans la langue écrite, le ton dans la langue parlée, dissipent toute équivoque. Et le tour est si heureux, si conforme au génie de notre langue, qu'on ne saurait le proscrire.

Maurice Rat

Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

Extraits de l'article d'Irène Robert, intitulé « Paroles d'Évangile », publié dans le numéro 23 de *DLF* (juillet 1964).

- Tout ce qu'il dit n'est pas parole d'Évangile !

C'est un dicton que l'on entend souvent, mais ce dont on ne se doute guère, c'est que justement, et sans y penser le moins du monde, la conversation courante nous met à même de prononcer tous les jours des « paroles d'Évangile ».

Le crier sur les toits. Ce n'est certes pas sur les toits en pente de nos contrées pluvieuses que l'on peut s'installer pour haranguer la foule, ou annoncer une nouvelle. Mais en Palestine, les toits sont des terrasses d'accès facile, où l'on se tient volontiers. C'est pourquoi le Christ a dit à ses apôtres : « **Ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits.** »

Semer la zizanie. La zizanie est l'autre nom de l'ivraie, cette plante nuisible aux céréales. Tandis que *zizanie* a été, dans le texte évangélique, remplacé par *ivraie*, le mot est resté dans le langage courant, prenant le sens de discorde. Dans l'Évangile, il signifiait la mauvaise herbe qui étouffera le bon grain, c'est-à-dire le mal qui se mêle au bien et en détruit les effets.

Jeter des perles aux pourceaux. C'est parler devant des ignorants de choses qu'ils ne comprennent pas. Dans l'Évangile, les « perles » représentent « **les mystères que les pasteurs de l'Église sont avertis de donner avec beaucoup de discernement** ». (Bossuet.)

Si l'esprit est prompt, **la chair est faible**. Le sens de la locution a changé du tout au tout. Elle n'en a pas moins été prononcée au Jardin des Oliviers, et se lit dans l'Évangile. (À suivre.)

Irène Robert

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Nous remercions Jean-Pierre Colignon de nous avoir autorisés à reproduire ce passage de son *Dictionnaire orthotypographique moderne**.

Albums de BD

Les titres des albums de BD – des histoires qui, auparavant, ont paru, au rythme d'une planche ou deux, généralement, dans des illustrés – sont des titres d'œuvres. Ils se composent donc en italique dans un texte en romain (et inversement) :

- « J'ai égaré mon exemplaire du *Lotus bleu*... »
- « Je re-relis *Astérix et Cléopâtre* ! »
- *Il y a un sorcier à Champignac* a précédé d'un an *Spirou et les héritiers* (ou : *Spirou et les Héritiers*).

Si l'on mentionne, à côté du titre d'un ou de plusieurs albums, le nom du ou des personnages héros des histoires, nom par lequel on désigne la série d'albums : *Tintin*, *Lucky Luke*, *Spirou*, *La Patrouille des Castors*, *Tif et Tondu*, *Astérix*..., il n'est pas heureux, *a priori*, de tout mettre sur le même plan, en italique :

- *La Marque jaune* est un excellent *Blake et Mortimer*.
- « Parmi les *Lucky Luke*, je préfère *Daisy Town* et *Ma Dalton*. »

Mettre en romain le nom de la série est pire, assurément :

- *La Marque jaune* est un excellent Blake et Mortimer.

Pour résoudre ce petit problème, on peut préférer mettre le nom de la série soit en romain entre guillemets, soit en italique entre guillemets :

- *La Marque jaune* est un excellent « Blake et Mortimer ».
- *La Marque jaune* est un excellent « *Blake et Mortimer* ».

Les noms de séries restent invariables :

- « J'ai tous les *Tintin* ! »
- Une collection de *Titeuf*.
- Les *Boule et Bill* occupent toute l'étagère.

N.B. : Employés seuls, sans qu'il y ait un niveau hiérarchique à assurer, comme cela est montré plus haut, les noms de séries se composent en italique dans le romain (ou l'inverse). C'est l'usage majoritaire... et cela évite des quiproquos : si l'on adoptait le romain dans le romain, des lecteurs pourraient comprendre qu'il ne s'agit pas des albums, des livres, mais des figurines de personnages de la bande dessinée, éditées en grand nombre au fil des décennies.

Mais si l'on désigne les albums par le nom de l'éditeur, ou par celui du dessinateur-scénariste, ou dessinateur, ou dialoguiste – selon le degré de notoriété des uns et des autres –, ces noms sont en romain dans le romain et restent invariables :

- La bibliothèque municipale a presque tous les Franquin.
- Pour les lots à remettre aux lauréats de la catégorie cadets-juniors, il faudrait trois ou quatre Goscinny et deux Zep.
- Des Dupuis, des Casterman, des Dargaud s'entassaient en piles...

Jean-Pierre Colignon

* CFPJ, 2019, 306 p., 28,50 €.

Courrier des internautes

Question : « À la télévision, une femme politique a prononcé le *u* du participe *argué*, qu'on a vu avec un tréma à l'écran. Qu'en pensez-vous ? »

Réponse : Le *u* d'*arguer*, auquel *argument* est apparenté, « se fait entendre dans toute la conjugaison », selon le *Dictionnaire de l'Académie*. La prononciation était donc correcte. Mais depuis quelques décennies, l'ignorance de cette particularité rare croît, sans doute sous l'influence des nombreux mots comme *gué*, *briguer*, où le *u* ne s'entend pas. Et l'on comprend pourquoi, en 1990, le Conseil supérieur de la langue française a proposé le tréma. Or on ne pouvait pas, comme dans *aiguë*, *raïs*, *coït*, *ambiguïté*..., affecter ce signe à la seconde voyelle concernée, du fait de l'accent aigu. Donc *argüé* : ledit tréma y remplit bien son rôle, marquer l'autonomie phonique de chacune des deux lettres. Dans la même logique, on a proposé aussi « *ambigüité* » et « *güiro* » (un instrument de musique cubain), ainsi que « *aigüe* » et « *cigüe* », où le *e* ne se fait pas entendre. Toutefois, les orthographes traditionnelles n'ont pas été proscrites. Mieux, si je puis dire : aujourd'hui, un dictionnaire populaire, qui atteste « *argüer* » comme « *arguer* », admet aussi les deux prononciations !

Question : « Mais alors, *raïs*, *coït*... peuvent prendre le tréma sur leur *a* et leur *o* ? »

Réponse : Eh non ! Deux raisons à cela : *a* et *o* ne portent jamais ce signe, réservé à *e*, *i* et *u*, rarement *y* ; et le statu quo ne gêne personne, car, pour ces mots et quelques autres, le tréma sur le *i* interdit *ê* (*ai*) et *wa* (*oi*), qu'on entendrait sans lui, et va de pair avec la prononciation commune du *a* et du *o*. Comparez avec *argué* !

André Choplin

Barbarismes à la mode

Le « transgenre » covid-19

Pour employer un mot qu'ils affectionnent parce que d'allure savante, d'origine scientifique, emprunté à l'anglais et d'apparition récente dans le vocabulaire des médias, la résilience, ou résistance élastique, de nombre de journalistes aux formes correctes de la langue française ne manque pas de surprendre quiconque a travaillé autrefois au sein de leur confrérie. Après avoir encombré la France de *clusters* inutiles, l'opération chirurgicale « transgenre », qu'ils font subir à l'acronyme « covid-19 » en fournit un autre exemple.

D'abord, une définition. Se tromper sur le genre d'un mot engendret-il un barbarisme ou un solécisme ? Pour distinguer les deux, les grammairiens ont attribué au solécisme le champ de la syntaxe : une mauvaise organisation de la phrase, et au barbarisme celui du lexique : la création de monstres, l'emploi d'un mot dans un sens qu'il n'a pas. L'article qui indique le genre, s'il est erroné, fabrique une chimère syntagmatique : « un table », ou cafouille dans la signification : « le Normandie » (navire) pour « la Normandie ». À la fois monstre et facteur d'erreur sur le sens, la faute de genre est bien un barbarisme.

Dès les débuts chinois de la pandémie en cours, l'agent propagateur fut identifié : il appartient à une classe de virus connue sous l'étiquette « coronavirus ». Jusque-là tout allait bien : un virus est un virus et le coronavirus, masculin. L'affaire s'est corsée lorsqu'il a fallu baptiser la nouvelle maladie répandue par ce virus à couronne. Face à l'habituelle aboulie générale, l'influençage anglophone possède suffisamment de poids dans le monde médical pour avoir imposé à l'Organisation mondiale de la santé, comme allant de soi, une dénomination anglaise : *coronavirus disease 2019*, dont l'acronyme retenu est co-vi-d-19, soit covid-19. (Rappelons que l'acronyme, initiales ou fragments de mots formant un vocable usuel complet : « radar », « sida », ne doit pas être

confondu avec le sigle, composé seulement d'initiales prononcées séparément : S.N.C.F.)

Acronymique ou pas, un néologisme doit obéir aux règles. Comme toute espèce de code, en morse, en informatique, en notes de musique, en nombre de pixels, en hiéroglyphes, les règles existent d'abord pour permettre aux gens de communiquer entre eux. Pas plus que les autres, les règles grammaticales ne sont des obligations arbitraires nées d'une fantaisie, ni l'instrument d'une domination comme le prétendait Roland Barthes, mais des repères partagés, indispensables aux membres d'un groupe humain pour dialoguer et agir hors de la cacophonie des subjectivités. Cette vérité première d'une banale évidence, dont jadis on se fût par décence abstenu, se formule aujourd'hui dans une certaine solitude. Il faut donc le redire avec force : les règles grammaticales ne sont pas à prendre ou à laisser, à rebricoler selon l'humeur de l'écrivain ou l'écume de l'actualité, ni à rejeter par idéologie : elles sont la condition nécessaire d'une parole commune.

Ainsi *covid* signifie « maladie portée par le coronavirus ». Dans quel genre grammatical ce terme nouveau doit-il être rangé ? Puisqu'il ne s'agit plus de l'agent viral archiconnu, mais de son effet, à savoir la maladie (*disease*) qu'il répand, *covid* est dans la même relation de causalité avec *corona* que *tuberculose* avec *bacille de Koch*. Celui qui utilise indifféremment les deux appellations commet donc une erreur sur la nature de l'objet.

Ce point établi, l'usage et la logique, qui devraient toujours aller de pair, nous enseignent que le genre attribué aux acronymes et aux sigles dépend du substantif dominant l'ensemble de l'appellation. Sans parcourir le labyrinthe d'un cours de linguistique, on admettra que dans le syntagme (chaîne de mots offrant une unité de sens) « maladie-portée-par-le-corona-virus », le nom qui détermine le sens global du groupe est « maladie ». C'est une maladie que l'on entend désigner d'abord, suivie de sa cause précisée. Dans « covid-19 », c'est le « d » de *disease* écrasé entre « covi » et « -19 » qui l'emporte sur les autres éléments pour désigner le signifié. Il confère à l'acronyme le genre grammatical de l'équivalent français de *disease*, « maladie » : le féminin. En conséquence, dire « le covid-19 » équivaut à dire « le tuberculose ».

C'est aussi absurde. L'anarchie langagière qui en résulte est mise en évidence par les déclarations émanant d'autorités médicales et gouvernementales où prévaut le féminin correct.

Le nom du virus une fois installé – un nom masculin auquel tout le monde s'était habitué –, qu'une confusion passagère ait pu troubler les esprits lorsqu'est apparu le nom de la maladie, que certains même aient cru un moment que « le » covid-19 était une variété de coronavirus, cela peut se concevoir, d'autant que personne, semble-t-il, n'est venu expliquer cette substitution soudaine. Mais le rôle des journalistes ne commence-t-il pas justement ici ? Au lieu de quoi, la plupart d'entre eux se sont réfugiés derrière l'ignorance commune, sans aller voir plus loin que les parlottes de trottoir derrière les masques. Eux, qui devraient donner l'exemple de ceux qui savent à ceux qui ne savent pas, répètent à qui mieux mieux « *le covid* », confortant dans leur erreur des millions de leurs concitoyens. Ils n'écoutent que les professionnels de santé dont les propos voisinent avec les leurs. S'ils les entendent, ils ne s'interrogent pas sur l'anomalie qui oppose les deux pratiques. S'ils en comprennent le motif, alors ils sont coupables d'un sabotage délibéré de leur outil de travail : leur propre langue.

Michel Mourlet

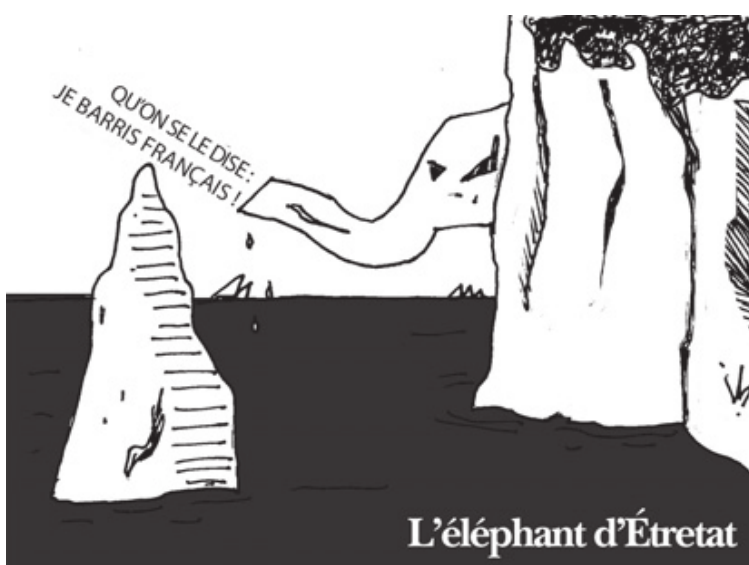
NDLR : La Société d'étude des langages du politique a publié :
<https://selp.eu/figures/le-ou-la-covid-19-les-reflexions-dange-bizet/>.

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Authentic Normandy

Longtemps avant d'avoir l'occasion de visiter les splendeurs de ses sites incontournables, je croyais connaître déjà la Normandie grâce aux contes, nouvelles et romans de Guy de Maupassant. Je connaissais, par exemple, le Mont-Saint-Michel, ce « **château de fées planté dans la mer [...] ce bijou monstrueux, grand comme une montagne, ciselé comme un camée et vaporeux comme une mousseline¹** ». Je connaissais également Étretat, parce que Maupassant avait décrit une roche d'une forme étrange qui « **avait à peu près la figure d'un**



éléphant énorme enfonçant sa trompe dans les flots² ». Et je savais que je pouvais me fier à l'authenticité de ces descriptions, parce que la Normandie était le pays natal de Maupassant dont il avait écrit : « **J'aime ce pays, et j'aime y vivre parce que j'y ai mes racines³**. »

Pourtant, je me trouve obligé de reconnaître maintenant que je m'étais trompé. Maupassant n'était pas arrivé à peindre avec des mots la vie de cette province française d'une manière authentique parce qu'il l'avait décrite en français et, selon l'office de tourisme de Lisieux, la vraie Normandie s'appelle « *Authentic Normandy* » !

Lisieux n'est pas, malheureusement, un cas isolé. Les agences qui cherchent à promouvoir la France comme si elle était un pays anglophone ne sont que trop nombreuses : « *Addicted to Lyon* », « *Oh my Lot!* », « *Touquet Music Beach Festival* ». La liste est sans fin. Les dirigeants qui lancent de tels slogans se croient sans doute très

modernes, mais ils sont en fait tout simplement américanisés, et ils n'ont évidemment aucune idée du mal qu'ils font à l'image de la France. Ils courent le risque d'aliéner précisément tous ceux qui sont les vrais amis de la France, quelle que soit leur nationalité, quelle que soit leur langue maternelle.

Néanmoins, parmi tous ces slogans risibles, c'est sans aucun doute celui de Lisieux qui mérite la première place du classement de la bêtise anglomanique pour la simple raison que la campagne publicitaire lancée sur son site internet est fondée sur l'idée d'authenticité. Les châteaux, manoirs, églises, etc., sont présentés sous la rubrique « Historiquement authentique ». Qu'y a-t-il de moins historiquement authentique que d'adopter le slogan « *Authentic Normandy* » ? D'ailleurs, ce site proclame également que « *L'Authentic Normandy est un territoire préservé où le patrimoine est roi* ». Ah bon ? L'auteur(e) de cette phrase semble ignorer le jugement du poète québécois Gaston Miron : « *La langue française est l'une des définitions même de la France. L'une des composantes les plus profondes de son identité, son patrimoine inaliénable.* »

J'ai l'impression que, pour bénéficier d'une expérience authentiquement normande, je ferais mieux de rester chez moi en Angleterre à relire *Boule de Suif*, *Une vie* ou *Les Contes de la bécasse* plutôt que de dépenser mon argent à visiter Lisieux !

Donald Lillistone

-
1. *La Légende du Mont-Saint-Michel*.
 2. « Étretat » dans *Le Gaulois* du 27 août 1880.
 3. *Le Horla*.

Chassons le dedont !

Il peut passer inaperçu, se cachant dans les phrases buissonneuses, mais sa ritournelle est facilement reconnaissable :

Parfois il nous chante « *c'est de cela dont il s'agit* » ou bien « *c'est de lui dont je parle* »... mais il a tort l'animal, victime d'une malformation congénitale de la famille des répétitions et voisine de la redondance, l'audition de son chant devenant indigeste à toute oreille attentive. Dommage que cette malformation ne l'empêche pas de se reproduire.

En effet, si on ne le sait pas, il n'est jamais trop tard pour savoir que le *de* est déjà compris dans la composition du *dont*.

C'est donc de cela qu'il s'agit, de lui que je parle, cela dont il s'agit, lui dont je parle.

Pourtant et malgré moi, malgré tout, écoutez... et vous l'entendrez encore ce dedont dont le cri résonne dans mon purgatoire et que je rêve d'envoyer en enfer.

Chassons le dedont, mais surtout ne le consommons pas !

Michel Dutilleul

Bis repetita...

Si mes souvenirs sont bons, il me semble qu'à l'école, lors d'une rédaction, on nous incitait à ne pas répéter le vocabulaire ou les expressions toutes faites. Or, très souvent, les présentateurs de la radio et la télévision, formés dans ce que j'appelle « les écoles de non-communication », ont oublié ces précieux conseils.

Vous connaissez peut-être l'animatrice d'une excellente émission musicale qui vous demande 5 jours sur 7 d'envoyer « *un petit courriel* ». Sur la même chaîne, France Musique, on vous parle plusieurs fois par jour d'un « *très beau disque* ». Sur beaucoup de chaînes, on est « *ravi de vous accueillir* » et sur Arte le week-end un monsieur vous souhaite « *bonsoir et restez curieux* » et une dame vous dit en allemand déformé « *Tschüss und bis morgen* ».

Cette répétition insupportable vient peut-être de l'influence de la publicité qui nous harcèle 24 heures par jour, ou de la musique pop qui, par manque d'idées, se répète à endormir l'esprit.

Qu'en pensez-vous ?

Douglas Broomer

Ne m'appellez plus bouffon

Naguère, on disposait de tas de mots précis, comme *infirmes*, *aveugle*, etc. Tous ces mots, jugés grossiers, ont été remplacés par un seul : *handicapé*. Certes, il a fallu parfois spécifier et dire : *handicapé moteur*, *handicapé cognitif*... Mais *handicap* est en voie de devenir, semble-t-il, à son tour, grossier et on dit maintenant : *personne en situation de handicap*. Ça, c'est bien ! On reconnaît que le handicapé est une personne et qu'il n'est qu'en situation, on laisse la place à l'espérance. *Homosexuel*, qui a remplacé des tas d'autres bons mots, va être remplacé par *personne en situation d'homosexualité*. On parlera encore de *personne en situation de concubinage*, de *monoparentalité*, de *troisième âge*, de *dépendance*, de *quatrième âge*. Quant à moi, ne m'appellez plus bouffon, dites fermement que je suis une personne en situation de dérision accélérée.

Bernard Leconte

Écriture inclusive

Elisabeth de Lesparde nous avait signalé les dangers de l'écriture inclusive (*DLF* n° 266) et Alain Sulmon les a reprecisés récemment (*DLF* n° 278). De grands linguistes se manifestent, tant elle se propage. C'est Alain Bentolila, qui affirme : « *Je trouve absolument insupportable [que la discrimination sexuelle] sévise encore aujourd'hui dans la vie politique, professionnelle ou familiale. Mais choisir le terrain linguistique pour mener cette bataille nécessaire, en mélangeant règle grammaticale et symbole social, c'est confondre les luttes sociales et le badinage de salon.* » (*Causeur*, 17 mars 2021.) C'est Bernard Cerquiglini, qui explique : « *Cette typographie (parenthèses, points médians, etc.) est incompréhensible, illisible, imprononçable, difficilement enseignable ; risquant d'être socialement excluante...* » (*Le Monde*, 19 avril 2021.) Il faut poursuivre ce combat pour permettre à tous les enfants d'apprendre à lire et à écrire facilement.

Voici encore quelques réflexions sur ce sujet.

Le 18 septembre 2020, *Marianne* publiait une « tribune » signée par 32 linguistes (12 femmes et 20 hommes) intitulée « Une “écriture excluante” qui “s'impose par la propagande” : 32 linguistes listent les défauts de l'écriture inclusive ».

Quelques jours plus tard, le 25 septembre, Mediapart publiait une « réponse » signée par 65 personnes (45 femmes et 20 hommes) intitulée « Au-delà de l'écriture inclusive : un programme de travail pour la linguistique d'aujourd'hui* ».

Hommage à Mediapart¹

Commençons par rendre hommage à Mediapart pour son respect de la légalité grammaticale : Mediapart précise que la « réponse »... est rédigée « Par les invités de Mediapart ». Bien que cette « réponse » soit signée par 45 femmes qui approuvent l'écriture inclusive, Mediapart ne se laisse pas influencer et refuse d'utiliser cette écriture.

Féminisme outrancier, voire outrageant

La « réponse » commence par « *Des chercheuses bien connues...* » et on lit plus loin « *elles offrent...* », or la « tribune » est signée par 20 hommes. Messieurs les signataires, vous n'existez pas !

Dans la « réponse », on peut lire « *nous sommes navrées... [...] nous sommes ennuyées... [...] nous sommes pantoises...* », or la « réponse » est signée par 20 hommes. Messieurs les signataires de la « réponse », vous n'existez pas !

Un programme... pour les autres

Dans leur « réponse », ces dames proposent pour les linguistes un programme cohérent : « [...] *observer et étudier la langue, [...] identifier les dynamiques, [...] proposer des synthèses, formaliser des standards...* », programme bon pour les autres, mais qu'elles ne respectent pas : elles proposent de créer des modes d'écriture et des mots nouveaux.

Une créativité peu innovante

Dans leur « réponse », ces dames proposent « *d'inventer des manières de dire et d'écrire. Par exemple dire "chères clientes, chers clients"* ».

– Il y a belle lurette que l'on dit « Mesdames et messieurs », « chacun et chacune », et, depuis 1945 en France, « les électeurs et les électrices ». Une de leurs propositions, « *les électeur/trices* » marque bien le masculin et le féminin, mais l'électeur reste unique ! Et comment lire ce « mot nouveau » ?

Une créativité... surprenante

Ces dames estiment probablement que l'apprentissage de la langue française est trop facile et qu'il convient de le compliquer un peu en créant de nouveaux mots « *collaborataires* » ou de nouveaux pronoms tels que « *iel, ille, toustes* ».

*. Ces deux articles figurent sur internet.

1. Dans la présentation de cette « réponse » Mediapart mentionne « *l'ampleur et la qualité de ses signatures* ». Pour *signature* Larousse propose « *journaliste ou écrivain de renom* » ; je ne vois pas d'inconvénient à ajouter « linguiste » et je souhaite à toutes les « signatures » de la réponse que leur renom franchisse le cadre de leur université ! Quant à l'ampleur d'une signature, je serais heureux que l'on m'indique selon quels critères on la mesure !

Une créativité inutile

Ces dames écrivent « [...] *des formulations abrégées qui conjoignent les marques du masculin et du féminin...* ».

– Mon dictionnaire Larousse ne mentionne pas le verbe « *conjoindre* » que l'on doit pouvoir selon les cas remplacer par **accoler**, **joindre**, **combiner**, **ajouter**, etc.

Espérons qu'un jour ces dames et leurs émules découvriront :

– qu'il n'y a pas de rapport étroit entre l'anatomie et la grammaire ;
– que la lettre *e* n'est signe ni de féminin (grammaire) ni de féminité (anatomie) et qu'un pianiste (avec un *e*) est un homme qui peut être une vedette (au féminin).

Philippe Jullian-Gaufrès

* * * * *

Clarté de la langue

Si la langue française fut celle de l'Europe du XVIII^e siècle, sa beauté alliée à sa clarté en était la raison. On se comprenait quel que fût son lieu de naissance. Rien n'échappait aux locuteurs des nuances qui font la richesse d'une langue formatrice et expression de la pensée. L'anglais utilitaire et commercial s'y est substitué depuis la Seconde Guerre mondiale.

La qualité première d'un texte est la lisibilité, qui ouvre sur sa compréhension immédiate. Tout signe graphique accessoire qui surcharge un texte, en ralentit la lecture et en altère la compréhension. Tels sont les guillemets, sauf citation, les tirets, astérisques ou autres symboles abusifs qui perturbent la lecture et dispersent l'attention. La ponctuation, en revanche, est indispensable et gage de lisibilité. Rien n'est plus lassant que la lecture d'un texte qui en est dénué, par système ou par négligence. Que le texte soit lu à voix haute ou non, l'esprit du lecteur a besoin de respiration pour en comprendre le sens, le mémoriser et le transmettre.

La différence est grande entre la nécessaire ponctuation et les graphismes parasites qui perturbent la fluidité de la lecture. À l'évidence les signes qui apparaissent dans l'écriture dite inclusive, tel le point médian, sont à ranger dans cette seconde catégorie. Ils perturbent la lecture et rendent imprononçables les textes qu'ils polluent. Quant aux pronoms ou démonstratifs formés par le mélange du masculin et du féminin, comme « *ielles* » ou « *celleux* », ils créent une confusion telle que l'esprit le plus clairvoyant s'y perd. De qui parle-t-on ?

La mode de la lecture globale a créé des classes d'analphabètes ; l'écriture inclusive relance la destruction momentanément enrayée. « **L'essentiel à retenir**, lit-on dans *Le Petit Guide pratique de l'écriture inclusive** au "Niveau 3", **c'est que ce n'est pas une orthographe exacte : choisissez ce qui vous plaît et vous semble le plus clair. Vous pouvez utiliser des conventions différentes en fonction des personnes à qui vous vous adressez, du contexte, du support.. C'est tout à fait normal.** »

Peu importe donc que la formulation de votre pensée soit à la portée de tous. Prétendre se faire comprendre en usant d'une langue unique est déjà chose hasardeuse. Que dire alors d'une langue fluctuant au gré des auditoires !

Pour contourner la difficulté, il est proposé d'utiliser les mots « épïcènes », c'est-à-dire dont la forme ne varie pas entre le masculin et le féminin. Ainsi, on préférera substituer les « membres » d'une association » à ses « adhérents ». Jusqu'où ira l'émasculatation de la langue française pour satisfaire cette marotte ? Pourtant quel homme s'offusquera d'entendre appeler « sentinelle » le soldat à la porte d'une caserne, « excellence » un ambassadeur, et « éminence » un cardinal ?

Le français évolue selon l'usage à travers les siècles et le genre des mots n'a que faire des sexes. Une girafe est mâle ou femelle de même qu'une belette ou un putois. Il serait sage de laisser les mots évoluer avec le temps sans les contraindre au militantisme.

Maurice Véret

* Ce guide a été publié, en septembre 2017, par Les Salopettes (*sic*), association féministe de l'École normale supérieure de Lyon. On peut le lire sur internet.

Droits de l'homme

Avez-vous remarqué que, sous la pression de groupes minoritaires, l'expression *droits de l'homme* a tendance à disparaître au profit de *droits humains* ? Là encore, comme pour l'écriture prétendument inclusive, la raison en est que parler des droits de l'homme serait discriminatoire pour le genre féminin et, du coup, on effectue un copier/coller de l'anglais *human rights*.

Un copier/coller ? Pas tout à fait puisqu'en français l'adjectif qualificatif vient se placer derrière le nom auquel il se rapporte, contrairement à l'anglais, et c'est une merveilleuse disposition syntaxique, car elle permet, entre autres, de concurrencer, en s'en différenciant, l'apport sémantique du complément de nom qui se place, lui aussi, après le nom qu'il complète. Prenons un exemple concret dans le sport pour expliciter tout cela : si je parle de l'Olympique de Marseille qui va rencontrer l'Inter de Milan, je peux parler de l'équipe française qui va jouer contre une équipe italienne, mais il ne s'agit ni de l'équipe de France ni de l'équipe d'Italie. *L'équipe française* n'a pas le même sens que *l'équipe de France* contrairement à l'anglais *French team*, qui peut désigner les deux. La précision légendaire de la langue française apparaît ici clairement, grâce à l'ordre des mots dans la phrase, qui s'utilisent selon la nécessité d'éviter toute ambiguïté.

Nous retrouvons donc la même dualité entre *droits humains* et *droits de l'homme*. Par exemple, le Code de la route est bien un droit humain, mais il ne peut pas se ranger dans la catégorie des droits de l'homme. Comme le dit Catherine-Amélie Chassin, secrétaire générale de l'Institut des droits de l'homme et de la paix : « **Le droit fiscal est un droit humain. Les droits de l'homme visent, eux, les droits fondamentaux de la personne humaine. Ils sont des droits humains, mais ils sont**

davantage que de simples droits façonnés par l'être humain : ils sont des droits protecteurs de l'humanité dans son ensemble. »

Parler des *droits humains* en lieu et place de *droits de l'homme* n'est donc pas neutre ; c'est d'abord un glissement sémantique qui aboutit à un faux-sens, ce qui est déjà regrettable en soi et ce qui en affaiblit la portée par son caractère réducteur. On peut également se demander s'il ne s'agit pas d'un simple pléonasme. En effet, comme le remarque judicieusement Catherine-Amélie Chassin : « Le droit est nécessairement humain, aucune autre espèce animale n'ayant jugé utile de se doter d'un système juridique, avec ses normes et ses juges. La notion de droit humain renvoie à son origine, laquelle ne peut qu'être humaine. » Bref, si on légifère sur le bien-être des animaux ou celui de la protection de la nature, il s'agira toujours de *droits humains*, mais pas de *droits de l'homme* !

Enfin cette substitution a aussi pour fâcheuse conséquence de dénaturer la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789, chère à nos révolutionnaires, ainsi que la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 (et non pas des droits humains) qui doit beaucoup à René Cassin assisté, entre autres, de Stéphane Hessel, déclarations qui sont toutes deux de purs produits de la pensée française et de sa portée universelle, pourtant désavoués par l'obsession sexiste de quelques agitateurs ignorants des possibilités et des subtilités de notre langue ; de plus, il n'est pas sans danger, par une querelle sémantique injustifiée, « d'ouvrir aux extrémistes de tout poil un boulevard dans la remise en cause des droits fondamentaux de la personne humaine » (Catherine-Amélie Chassin). De grâce, ne laissons pas dévoyer ce concept des *droits de l'homme* dont notre langue nous a permis de devenir la patrie.

Alain Sulmon

Délégation du Gard

Diplomatie

Dans une enquête récente sur les atouts politiques, mais aussi culturels et associatifs, qui permettront à la France de retrouver son dynamisme lorsque la crise sera derrière elle, *La Croix* a interrogé Gérard Araud, représentant de la France auprès de l'ONU et ancien ambassadeur de France à Washington (jusqu'en 2019).

Après avoir enterré joyeusement notre culture en assénant qu'« *un pays existe par sa puissance, pas à cause de Voltaire, du château de Versailles, de sa cuisine ou de sa langue* », M. Araud répond à la question : « La francophonie est-elle un levier d'influence ? »

Je vous laisse apprécier sa réponse : « *Pourquoi est-ce que parler une langue entraînerait une même politique quand les intérêts sont différents ? Aux Nations unies, je n'ai jamais trouvé dans la francophonie la moindre valeur ajoutée pour les intérêts de la France. J'ai souvent vu les petits pays francophones voter pour un candidat anglophone contre un francophone parce que c'était le candidat de leur groupe. En 2011, les Africains francophones ont tous voté pour le candidat nigérian à un poste de juge à la Cour pénale internationale (CPI), contre le candidat mauricien parfaitement francophone, soutenu par les Européens.* »

Le même quotidien, quelques jours plus tôt, avait donné la parole à l'une de nos académiciennes, Florence Delay. Admiratrice de notre langue – « *le français est une langue merveilleuse qui permet acuité et justesse* » –, elle déplore : « *Nous ne sommes pas assez courageux pour [la] défendre. Nos travaux ne sont pas assez connus. Les choses vont très mal pour notre langue.* » Pourtant, elle se réjouit que les Québécois soient « *offensifs et créateurs pour défendre notre langue* » et se délecte d'entendre sur RFI « *ce français si bien parlé, sans erreur* ». Et par qui, demanderez-vous ? Par « *les chefs d'État, ministres, responsables et intellectuels africains* » !

Haut les cœurs ! Ne nous laissons pas distancer dans cette course à la qualité et à l'expressivité de notre belle langue.

Elisabeth de Lesparda

Vers le tout-anglais

Intéressante, cette affaire de la nouvelle carte d'identité bilingue [voir «Tableau d'horreurs, p. 60]. On est en droit de se demander s'il était urgent et indispensable de mentionner « *name* » à côté de « nom », et s'il était bien avisé d'en faire l'annonce au moment de la Semaine de la langue française et de la Francophonie. Passons. Les défenseurs du français y ont vu un symbole, ou un nouveau symptôme, du « tout-anglais en Europe » que l'on prétend, disent-ils, nous imposer, et qu'ils combattent.

Ils ont raison. Il n'est pas admissible que la langue anglo-américaine, après avoir infiltré le commerce, la télévision, les loisirs, colonise nos entreprises, notre enseignement supérieur, nos ministères dans certains cas. Cette carte d'identité bilingue, à proportion même de son caractère ridicule, paraît témoigner d'une volonté politique, ce qui est assurément inquiétant. Cela posé, est-il malséant de s'interroger sur la nature du phénomène, et sur la meilleure façon de se battre ?

Certes, depuis le Brexit, l'anglais n'est plus la langue maternelle que de 2 % des citoyens de l'Union. On peut donc contester le fait qu'il demeure la langue d'usage, imposée comme une évidence. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle est la deuxième langue de près de 40 % des mêmes citoyens, et celle qui s'impose en tête dans les rapports de l'Union avec le reste du monde. On peut le déplorer (et se souvenir que le français et l'espagnol, à cet égard, ont encore de beaux jours devant eux), mais c'est un fait dont on voit mal comment il serait réversible. Le philosophe et économiste Philip Van Parijs¹, qui se dit favorable, de façon contrôlée, à cette nouvelle *lingua franca*,

1. *Linguistic Justice for Europe and for the World* (Oxford University Press, 2011).

rappelle un mécanisme de base : dans tout collectif comportant plusieurs nationalités, on ne choisira pas la langue du groupe le plus nombreux, mais celle susceptible d'être comprise par le plus grand nombre de participants. En l'état actuel des choses, il faut s'y faire, ce sera le plus souvent l'anglais.

Un autre fait indubitable, c'est que l'anglais international est aussi la deuxième langue des plus diplômés, c'est-à-dire ceux qui accèdent ou accéderont aux commandes en tous domaines. D'aucuns pointent du doigt une soumission générale aux « élites mondialisées du capitalisme ». Ils ne manquent pas d'arguments, mais il n'est pas difficile de constater que la jeunesse de nos grandes écoles, *nolens volens*, se jette dans le mouvement sans complexe.

(Si l'on voulait ironiser, on rappellerait que « nos ancêtres les Gaulois », en deux ou trois siècles, abandonnèrent leur langue au profit de la langue des vainqueurs ; et que de ce latin mal appris, mal prononcé par des gosiers ignares, est sortie la langue de Montaigne. Voire que les premiers évangélistes s'empressèrent d'écrire en grec, qui était en leur temps la langue des « élites dominantes ». C'est même comme ça que le message de Jésus nous est parvenu... Mais cela nous entraînerait trop loin.)

Alors, faut-il baisser les bras ? Certes non. Mais une bataille perçue comme celle « du français contre l'anglais » serait, je crois, une bataille perdue d'avance, si elle ne l'a pas déjà été. Plus précisément (et les associations qui se consacrent à ce problème le savent pertinemment), la ligne de front n'est pas là. C'est malheureusement ce qui est le plus difficile à faire entendre. La ligne de front, c'est celle qui oppose deux conceptions de ce qu'est une langue : celle qui en intègre la valeur « verticale » (la valeur culturelle, la valeur de bien commun), et celle qui n'en voit que la dimension « horizontale », véhiculaire et utilitaire. Le premier combat pour le français, c'est de veiller à ce que tous les jeunes Français aient fréquenté, lu, appris La Fontaine, Racine ou Rimbaud. Et tous les jeunes Allemands, Hölderlin ou Goethe. Etc. Et que tous aient reçu au moins une initiation aux langues anciennes. Après tout, parler français, c'est en grande partie parler latin... Il ne s'agit pas de faire de tous des érudits

lettrés. Il s'agit de leur donner à sentir d'où ils viennent, et la profondeur de l'héritage.

Et cela doit être transposé dans l'apprentissage des langues étrangères. Il ne devrait pas être possible d'étudier l'anglais pendant sept ans (comme cela fut mon cas il y a déjà longtemps) sans avoir au moins quelquefois mis le nez dans Yeats ou Shakespeare. Ou l'espagnol sans rien savoir de Quevedo et de Lorca. Ce qui rend précieuse l'étude d'une langue, c'est précisément ce qu'elle a d'autre, d'étranger. Même la nôtre nous est parfois quelque peu étrangère, dans certaines de ses formes. Le médiéviste et académicien Michel Zink a récemment publié un essai intitulé *On lit mieux dans une langue qu'on sait mal*². La formule est paradoxale, malicieuse même, mais profonde. « *Celui qui lit dans une langue étrangère, écrit Zink, se fait une force de sa faiblesse. Il lit avec plus d'attention que dans sa langue maternelle. Il s'arrête à un mot, à une tournure, à un trait de mœurs. Il se demande si telle expression qui le frappe est courante ou recherchée. [...] Frayer un chemin à l'expression de la pensée dans la jungle d'une langue étrangère est un excitant de l'esprit.* »

Voilà la dimension linguistique que l'on doit défendre – plus perceptible sans doute dans la poésie que dans toutes les autres formes d'écrit : celle de l'épaisseur, de l'allusion, de la nuance, de la finesse, de la référence, de la singularité ; peut-être même de l'impalpable. Aucune langue humaine ne peut être mesurée à l'aune seule de l'efficacité pratique ; aucune langue humaine ne peut être assimilée à un tapis roulant d'aéroport. La langue anglaise non plus, d'ailleurs.

François Taillandier

2. Les Belles-Lettres, 2021.

Tableau d'horreurs



– Le magazine *Madame Figaro* annonce la cinquième édition de son prix *Business with attitude*.

Ce prix distingue les femmes qui mènent des projets d'entreprise remarquables. Certes, nous devons nous réjouir de compter en France des femmes dynamiques, créatives, participant à l'essor de notre pays, mais notre langue nationale n'était-elle pas digne de les mettre à l'honneur? *Madame Figaro* a souvent fait l'objet de remarques de nos adhérents pour l'emploi forcené d'anglicismes dans ses articles. Ce nouvel exemple confirme le goût immodéré de sa direction pour le « globiche ».



– Parmi les élucubrations des publicitaires anglo-lâtres, ce slogan du magasin BUT est du niveau des élèves de cinquième s'amusant de jeux de mots anglo-français. Pour rester au niveau de ces astuces de cours de récréation, nous pourrions conseiller aux lecteurs de passer devant ces magasins, *but*¹ de ne pas y entrer.

– Le ministère de l'Intérieur a présenté une nouvelle carte nationale d'identité qui devrait être mise en service à partir du



mois d'août 2021. Toutes les inscriptions en français y sont doublées d'une traduction en anglais. Nous protestons vigoureusement contre cette présentation qui officialiserait le bilinguisme dans notre pays. C'est une injure faite à notre identité, un manquement à notre Constitution et à notre législation linguistique.

Le règlement européen 2019/1157, du 20 juin 2019, est certainement à l'origine de ce projet. Il précise en son article 16 : « *Le titre du document devra également apparaître dans au moins une autre langue supplémentaire des institutions européennes.* » Seul donc le titre doit être traduit (et en au moins deux langues étrangères, conformément à la législation française). Il ne fixe aucune obligation pour la traduction du nom des rubriques. Il faut sans doute voir là le zèle de fonctionnaires convertis au tout-anglais. Nous avons réagi auprès du ministre Gérald Darmanin.

Marceau Déchamps

1. *but* en anglais signifie « mais ».

Tableau d'honneur



– De nombreuses personnalités ont protesté contre le bilinguisme de la future carte d'identité (voir « Tableau d'horreurs »). Parmi les manifestations médiatiques remarquables, soulignons celle d'Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et de son collègue Frédéric Vitoux. Dans un article paru dans *Le Figaro* du 22 avril, ils développent des arguments forts pour dénoncer énergiquement ce choix inacceptable. Cette prise de position exceptionnelle de l'Académie dans un média national devrait faire réfléchir les auteurs de cette décision inepte.

avant l'adhésion du Royaume-Uni. Son départ de la communauté européenne permet d'exiger que l'on abandonne l'emploi hégémonique de la langue anglaise et que l'on retrouve les pratiques linguistiques des débuts. Il sera sans doute difficile de reconquérir la place perdue par la langue française à Bruxelles et à Strasbourg, mais nous voulons croire qu'une volonté politique forte de nos élus et de nos gouvernants pourrait faire réussir le projet de Julien Aubert.

– Nous avons dénoncé (voir « Tableau d'horreurs » dans *DLF* n° 279) le projet d'inscription de la mention *FRENCH TECH IN THE ALPS*, sur un mur à Chambéry.



Notre président avait signé une lettre de protestation adressée au préfet de la Savoie. Le préfet lui a répondu en indiquant avoir obtenu du promoteur l'abandon de ce projet d'inscription. Tout est bien qui finit bien.

Marceau Déchamps



– D'après le magazine *Marianne* du 13 avril 2021, le député (LR) Julien Aubert s'apprête à déposer une proposition de résolution européenne afin de faire du français le langage central de l'Union européenne (U.E.). Dans son entretien, le député rappelle que la langue française était majoritairement parlée au sein de l'U.E.

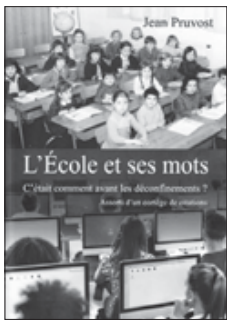
Nouvelles publications



SUR LE QUAI... NOUVELLES ET MOTS RARES, de Gilles Fau, illustrations de Gilles Palazy
Éditions du Ver luisant, 2020, 106 pages, 15 €

(Pour se procurer cet ouvrage, s'adresser à l'auteur : gillesfau2@orange.fr.)

Mots rares, mots disparus ou en voie de disparition, Gilles Fau les collectionne depuis longtemps. Pour qu'on ne les oublie pas tout à fait, il les fait revivre dans une suite de brèves nouvelles. Ils trouvent leur place mais ne perdent pas pour autant leur hermétisme. Pour que leur sens ne s'évapore pas, vous les retrouvez sur la page de gauche transformée en glossaire tandis que vis-à-vis la page de droite les utilise dans le texte protecteur. Si ce dernier dépasse la page il a droit à une « tourne » et le feuillet vis-à-vis profite des illustrations variées de Gilles Palazy. Trois par trois, des écrivains célèbres viennent animer des pages avec chacun une phrase qu'ils ont écrite. Bref, l'ouvrage est aéré, ce qui est peut-être nécessaire pour se mettre dans la tête des termes qui ont tendance à être *labiles* (instables). Un exercice *méthémérin* (quotidien), parmi ceux qui sont proposés, vous aidera à vous en rendre le souvenir *immarcescible*. Si vous les reprenez tous, vous devenez des Crésus du vocabulaire, mais celui-ci risque de vous rendre mystérieux, pédant, voire insupportable à votre interlocuteur. Ne ratez pas le train, ne restez pas sur le quai ! Et, surtout, évitez de laisser cette source abondante d'enrichissement de la langue à la portée des gamins. Par moments, la *berquinade* devient crue... Chaque mot en son temps ! **Jacques Dhaussy**



L'ÉCOLE ET SES MOTS. C'ÉTAIT COMMENT AVANT LES DÉCONFINEMENTS ?, de Jean Pruvost
Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2021, 326 pages, 19 €

L'univers de l'École recèle bien des mystères que Jean Pruvost, fin connaisseur et pratiquant de ses rouages, décrypte en remontant loin dans son histoire, du village au Collège de France, de l'abécédaire à l'Institut. C'est le lexicologue qui nous rappelle que Flaubert, dans son *Dictionnaire des idées reçues*, qualifiait joliment l'Université de mère nourricière (*alma mater*). Et, à ceux qui demandent avec insistance « si c'était mieux avant », l'enseignant rappelle l'immémorial proverbe (chinois) : « *Les professeurs ouvrent les portes mais vous devez entrer vous-mêmes.* » En 2020/2021, scolarité et confinement (mâtinés de présentiel) jouent à cache-cache ; l'Éducation nationale a donc instauré la « *continuité pédagogique* », laquelle n'est en rien une « *solution de continuité* », critique l'auteur. Où est l'intrus ? Dans la continuité ou la solution ? L'étymologie saura nous instruire ! Dans le contexte actuel, l'écran acquiert l'honorable statut d' « *adjuvant didactique* ». Oubliée « *l'insidieuse machine à décerveler* » méprisée par Michel Leiris. Trente ans plus tard, la technologie numérique a envahi lieux publics et privés. La tablette simplette d'autrefois est devenue un ordinateur ultraplatt, un écran tactile permettant d'accéder à des contenus multimédias. Enseignants et élèves s'en accommodent. Le tableau noir, les craies de couleur, la grosse éponge et le joli plumier laqué sont-ils pour autant des espèces menacées ? Nostalgie ! Que diraient Claudine et Augustin Meaulnes ? Demeurent néanmoins le brevet (rebaptisé DNB), le baccalauréat (« *cet affreux petit examen* », jugeait Anatole France), les Palmes académiques, « *aussi désirées que brocardées* », affirme Xavier Darcos, et les vacances, « *cette fuite enchantée* » (citation d'un verbicruciste). **Monika Romani**

UN PETIT DESSIN POUR PARLER COMME LES GRANDS, de Sandrine Campese

Le Robert, 2020, 128 pages, 12,90 €

Un nouvel ouvrage de Sandrine Campese, quel plaisir en perspective ! Il ravira petits et grands ; poétiquement – et judicieusement – illustré par Isabelle Fregevu-Claracq, ce livre réussit à développer tout à la fois chez nos futurs érudits la compréhension de l'orthographe, la curiosité de l'étymologie, le goût des mots nouveaux... sans oublier la créativité : il les incitera à imaginer leurs propres mnémographies. Quoi de plus efficace que de dessiner les mots pour les aimer, s'en souvenir, retenir que « frapper » prend deux *p* (par ex., en transformant ces *p* en gants de boxe ? Vive l'imagination !) Un précieux rappel de la richesse du français et de l'intérêt de se servir de toutes ses nuances pour s'exprimer : sans les mots pour les dire, les pensées aussi finissent par rétrécir. On peut parier que *vélocé* plaira à tous, *nippon* aux rêveurs de terres lointaines... à chacun son préféré. Un livre à offrir, pourquoi pas avec un petit carnet de dessin pour commencer à noter d'autres mots inconnus, les apprivoiser et se les approprier – un enfant qui « possède » un mot ne l'oubliera pas, et voudra en posséder beaucoup d'autres ! **Véronique Likforman**



NOTRE GRAMMAIRE EST SEXY. DÉCLARATION D'AMOUR À LA LANGUE FRANÇAISE

de Laure de Chantal et Xavier Mauduit

Stock, « Passeurs d'histoire », 2021, 288 pages, 18 €

Sexy, la grammaire française ? Oui, mais au terme d'une cour assidue, après avoir pénétré les arcanes de sa rare beauté. Au premier regard, elle est monstrueuse, seule au monde à présenter plus d'exceptions que de règles ; bien décidée à faire comprendre qu'elle n'est pas (une femme) facile. Et en même temps pudique, toute de retenue avec ses lettres muettes (par exemple *e* et *h*), elle manifeste le goût du silence. Mais les *haricots*, *héros* et autres *hasards*, et *hameçons* nous font rire jaune ! C'est en abordant la syntaxe comme une partie de Lego que l'on commence à s'amuser : on fabrique des « *phrases-monde*, *reflets de l'univers mental* », mais gare aux solécismes qui font hurler la construction. Là où le jeu devient franchement coquin, c'est avec le choix de la ponctuation, à tort négligée alors qu'elle respire pourtant l'érotisme, l'audace suprême étant le point de suspension, pour Walter Benjamin, « *le code morse universel qui exprime l'amour* ». Mais l'innocente virgule, cette « *petite verge* », tient son rang, tout comme le volcanique point-virgule et le point d'exclamation orgasmique. L'ouvrage de Laure de Chantal et Xavier Mauduit offre une réjouissante analyse, à la fois ludique et historique, de notre langue compliquée et langoureuse, cette « *malle aux trésors* » avec laquelle on rêve d'entretenir une liaison (dangereuse ?) permettant de dire enfin « je vous aime ». **M. R.**



ÉTYMOLOGIES POUR SURVIVRE AU CHAOS, d'Andréa Marcolongo

Les Belles Lettres, 2020, 332 pages, 17,50 €, liseuse12,99 €

Quelle est la finalité de cette quête opiniâtre de l'étymologie ? Atteindre, enfin, un certain apaisement intellectuel et moral, car il s'agit ici de découvrir les racines des mots « pour survivre », tout au moins pour vivre mieux. Car il arrive que la pensée se brouille et s'éprouve en lambeaux disparates, peine à s'extraire du labyrinthe dont elle est prisonnière. Parce que l'ordinaire des échanges est souvent désordonné, approximatif, sujet à d'inévitables malentendus qui « *ajoutent au malheur de ce monde* », disait Albert Camus, autrement dit, à la violence. L'autrice de cet ouvrage exigeant et très original dans son projet est une jeune helléniste passionnée de langues anciennes, décidée à lutter contre la confusion engendrée par Babel afin de « *rester fermement ancré dans l'existence* » ; parmi les quatre-vingt-dix-neuf termes élus, de *chaos* à *langage*, pourquoi ne pas commencer par *anxiété* et *angoisse*, et puis enjambrer vers *liberté* ? **M. R.**





LE CHOIX DE LA FRANCOFONIE. UN PARCOURS BELGE ET INTERNATIONAL

de Roger Dehaybe, avant-propos d'Antoinette Spaak, préface d'Abdou Diouf
Éditions du Cygne, « Traces », 2020, 220 pages, 24 €

C'est le choix d'un homme habité par l'idée d'un humanisme francophone. Cet homme déterminé a fait de ce choix celui de toute la communauté francophone de Belgique. Pour illustrer la complexité institutionnelle de la Belgique, il nous donne, dès les premières pages de son livre, des documents, organigrammes et dates importantes très parlants. Une utile, salutaire « leçon de Belgique »... Nous suivons ensuite sa brillante ascension. Accommodant d'abord les Wallons entre eux (Région et Communauté), puis les Wallons et les Bruxellois, enfin le « Wallo-Brux » avec les institutions de la Flandre aux intérêts parallèles, sinon convergents, peu portées a priori à soutenir la francophonie à l'extérieur, et, parallèlement, avec la Fédération belge, membre naturel des institutions de la Francophonie multilatérale, et signataire obligée parmi les vingt et un du traité de Niamey en 1970.

Si la France est souvent considérée comme une Europe réussie, nous pouvons affirmer que Roger Dehaybe a contribué à sculpter une « Belgique aigle à deux têtes » qui compte beaucoup dans la Francophonie mondiale. Il a ensuite transposé sa précieuse expérience de haut diplomate à l'action au sein de l'ACCT [Agence de coopération culturelle et technique], puis de l'AIF [Agence intergouvernementale de la Francophonie], devenue OIF. **Albert Salon**



APPELONS UN CHAT, UN CHAT. MAUVAIS USAGE DES MOTS, ÇA SUFFIT !, de Françoise Nore

Les Éditions de l'Opportun, 2021, 288 pages, 14,90 €

Docteur en linguistique et traductrice, Françoise Nore veut remettre le dictionnaire au milieu du village. Elle dénonce avec justesse le politiquement correct qui consiste, par l'usage d'euphémismes, à dissimuler la réalité des choses.

On ne dit plus « licenciement massif » mais « plan de sauvegarde de l'emploi », on ne dit plus « guerre » mais « conflit armé », on ne dit plus « grève » mais « mouvement social », voire « journée d'action » ! Non sans dérision et humour, l'auteur nous invite à choisir le bon mot à la bonne place. Une façon moderne de redonner vie à la célèbre tirade : « *À moi, comte, deux mots !* » **Philippe Le Pape**



LE FRANÇAIS, UNE SI FABULEUSE HISTOIRE !, de Michel Feltin-Palas

Larousse, 2020, 192 pages, 17,95 €

Une histoire fabuleuse et racontée avec un talent qui ne l'est pas moins... Cette histoire si claire, si vivante de notre langue, ponctuée de succès et d'échecs, est le fruit d'une passion qui a digéré toutes les sciences la concernant : la philologie, la sémantique, la phonétique, la lexicographie, l'orthographe nourrissent ici un remarquable survol des siècles agrémenté d'escalas significatives. Avec Michel Feltin-Palas dont le style est limpide, nerveux, naturellement élégant, nous franchissons des époques au cours d'un merveilleux voyage. C'est ainsi que nous passons du gaulois au latin, au « gallo-roman » et à l'ancien français avec ses innovations des XIV^e et XV^e siècles, au français du Grand Siècle, au triomphe de notre idiome en Europe au XVIII^e, puis, en passant par la Révolution, à une langue connue de tous les Français d'aujourd'hui, grâce à la scolarisation généralisée. Entre les grands tableaux s'installent des miniatures : l'une d'elles présente la naissance des doublets. Un temps, la conversation est envahie par un déferlement de mots italiens : Léonard de Vinci vivait alors en France, puis se fit sentir l'influence de la reine mère Catherine de Médicis, venue de Florence. Découvrons ensuite comment le français est devenu la langue de la diplomatie, même

s'il est impossible aujourd'hui de ne pas admettre une concurrence certaine entre l'anglais ou l'anglo-américain avec le français. Ce dernier a encore beaucoup d'atouts dans son jeu, en dépit des modifications de la prononciation de certains mots, de la féminisation (parfois ridicule) des noms de métiers, de la négation amputée de son *ne* et de la disparition du passé simple comme de l'imparfait du subjonctif. Ne parlons pas de la monstrueuse écriture inclusive... Michel Feltin-Palas est réaliste, mais il sait nous donner des raisons fondées d'espérer pour notre langue « *un avenir radieux* », à certaines conditions... Le français peut continuer joyeusement son chemin d'avenir si nous savons profiter des avantages qu'on lui reconnaît, si nous le respectons, si nous l'aimons vraiment. **J. Dh.**

DONNEZ-NOUS NOTRE LATIN QUOTIDIEN, de Jean-Loup Chiflet

Le Figaro littéraire, « Mots et cætera », 2020, 130 pages, 12,90 €

Johanes-Lupus Chiflet se doutait sûrement que nous adorons avoir peur du latin. C'est pourquoi le ton de son dernier ouvrage est pleinement rassurant. À l'instar de Socrate cherchant à ranimer chez ses disciples un savoir oublié, l'auteur démontre que nous possédons encore (à notre insu ?) une bonne part du lexique des Romains de l'Antiquité. Cette flânerie en pays re-découvert, où l'érudition laisse aussi sa place à l'humour, est un vrai bonheur de lecture. On y rencontre les mots de la langue usuelle (*agenda, curriculum vitae, caméra, terminus*, etc.) et quelques mal-aimés (*chaos, ultimatum, alibi...*), un joli vocabulaire musical, et nombre de termes scientifiques intimidants. Enfin, n'oublions pas de revoir les chiffres romains et de servir au chien sa pâtée César ! **M. R.**



200 MOTS ÉTRANGERS QUE LE FRANÇAIS A ADOPTÉS, de Marie-Dominique Porée

FIRST Éditions, 2020, 176 pages, 7,95 €

Toute langue est le fruit d'emprunts, de naturalisations, d'adoptions, et la langue française n'échappe pas à ce mode d'enrichissement, au point que des mots, des noms très familiers qu'on croit venus du village d'à côté tirent leur origine de pays lointains. Marie-Dominique Porée, qui est professeur agrégé de grec, cueille un grand nombre de mots dans le grand jardin des « infiltrés ». Elle ne les classe pas selon leur origine ou leur nationalité et donne à ce recueil français un charme kaléidoscopique. Le *manga* vous entraîne au Japon et le *sérail*, à la fois italien et turco-persan, nous emmène d'un pas français vers Bajazet ou chez le pacha Selim, où deux jeunes gens enlevés par des pirates sont sévèrement gardés. La *carmagnole*, cette veste à courtes basques, fut rapportée de Carmagnola par des ouvriers piémontais pour permettre aux Révolutionnaires de danser. Nous préférons le *nirvana* au *goulag* si nous sommes comme l'âne de Buridan hésitant entre le *couscous* et la *paella*. Sur le *boulevard* (néerlandais), promenade des étrangers, de nombreuses découvertes vous attendent... **J. Dh.**



DONNER SA LANGUE AU CHAT ET AUTRES EXPRESSIONS SUR NOS FÉLINS BIEN-AIMÉS

de Bertrand Meyer-Stabley

Éditions Bartillat, 2020, 264 pages, 16,49 €

Minou, minou... Pouvez-vous imaginer le nombre d'expressions, proverbes et dictons où figure votre compagnon, votre ami, votre animal favori et parfois le véritable propriétaire de votre domicile? Vous donnez votre langue au chat? Plus de 150. De quoi étudier ses qualités et ses défauts et décrire dans les moindres détails les comportements de ce félin aux dimensions domestiques. Il a, ce chat, cette vertu du silence dont il ne se départ que très rarement, il faut qu'il soit très mécontent et que sa volonté ne soit pas écoutée. Il peut être « *en poche* » comme dans une délicieuse comédie de Feydeau ou naïf comme celui de La Fontaine qu'un singe contraint



à tirer les marrons du feu. *Échaudé*, il craint l'eau froide ; *emmitouflé*, il ne peut prendre de souris. Toutes ces expressions réunies par Bertrand Meyer-Stabley, françaises ou étrangères, vous entraînent dans un vaste champ de psychologie féline, mais aussi très humaine. Un guide pour le libre examen... **J. Dh.**

À signaler :

- **LA PRODIGIEUSE HISTOIRE DU NOM DES ÉLÉMENTS !**, de Pierre Avenas, avec la collaboration de Minh-Thu Dinh-Audouin, préface de Jacques Livage (EDP sciences, 2019, 260 p., 19 €).
- **DU 0 AU ZÉRO FAUTE. 30 DICTÉES FUTÉES ET ORIGINALES, EXPLIQUÉES ET COMMENTÉES**, de Philippe Dessouliers (Ellipses, 2021, 240 p., 12,50 €, format numérique 10,99 €).
- **DICTIONNAIRE CULTUREL DU CHRISTIANISME. LE SENS CHRÉTIEN DES MOTS**, de Pascal-Raphaël Ambrogi, préface de M^{re} Pascal Wintzer (Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2021, 1 040 p., 39,90 €).
- **3 MINUTES POUR COMPRENDRE. 50 MOMENTS-CLÉS DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Bernard Fripiat, préface de Wendy Bouchard (Le Courrier du Livre, 2021, 158 p. illustrées, 21,90 €).
- **LE HOLD-UP DES MOTS. REDONNER AUX MOTS LEUR VRAI SENS**, de Geoffroy de Vries (l'Archipel, 2021, 256 p., 18 €).
- **UN POINT C'EST TOUT, LA PONCTUATION EFFICACE**, de Jean-Pierre Colignon (ediSens, « En français dans le texte », 2021, 6^e édition, 168 p., 16 €).
- **ACCORDS PARFAITS. LES PRINCIPALES RÈGLES**, de Jean-Pierre Colignon et Jacques Décourt (ediSens, « En français dans le texte », 2021, 6^e édition, 128 p., 16 €).
- **LA FRANCOPHONIE DANS SES MOTS. TOME III. DES MOTS ET DES HOMMES**, de Bernard Pigearias, préface de Jean-Pierre Colignon (Éditions Glyphe, 2021, 268 p., 20 €).

* * *

- **UN PARTICIPE QUI NE PASSE PAS**, de Bernard Cerquiglini (Éditions Points, « Le Goût des mots », 2021, 224 p., 7,20 €).
- **NOUVEAU GLOSSAIRE NAUTIQUE. DICTIONNAIRE DES TERMES DE LA MARINE À VOILES, T À Z**, d'Augustin Jal (CNRS Éditions, 2021, 350 p., 55 €).
- **LES ANAGRAMMES**, de Pierre-Yves Testenoire (Que sais-je?, 2021, 128 p., 9 €).
- **SPEAK WHITE ! POURQUOI RENONCER AU BONHEUR DE PARLER FRANÇAIS ?**, d'Alain Borer (Gallimard, 2021, 48 p., 4,90 €).
- **LA FABULEUSE HISTOIRE DE L'INVENTION DE L'ÉCRITURE**, de Silvia Ferrara (Seuil, 2021, 320 p., 22 €).
- **HUGO PREND SON ENVOL. UN CONTE POUR APPRENDRE À TRAVAILLER SEUL**, d'Anne-Marie Gagnard (Le Robert, 2021, 96 p., 15,90 €).
- **GREVISSE 300 DICTÉES D'ÉCRIVAINS. 200 TEXTES D'ÉCRIVAINS. 50 TEXTES DE PRESSE. 50 TEXTES GRAMMATICaux**, de Karine Germoni, préface de Philippe Lançon (De Boeck, 2021, 464 p., 24,90 €).
- **LA CONJUGAISON EN TABLEAUX. POUR MIEUX MÉMORISER LES TEMPS ET LES TERMINAISONS**, de Brigitte Lancien (Ellipses, 2021, 102 p., 12 €, format numérique 9,99 €).
- **ABÉCÉDAIRE ILLUSTRÉ DES MOTS VOYAGEURS. FLÂNERIES ÉTYMOLOGIQUES**, d'Hugo Blanchet et Anouck Ferri (Perrousseaux Atelier, 2021, 208 p., 19,90 €).
- **SUR LE POUCE ! 560 EXPRESSIONS FRANÇAISES EN 64 THÈMES AVEC 153 EXERCICES CORRIGÉS (FLE, NIVEAU B1-B2)**, de Martine Boyer-Dalat (Ellipses, « Bloc-notes », 2021, 160 p., 12 €, format numérique, 9,99 €).
- **GRANDE GRAMMAIRE HISTORIQUE DU FRANÇAIS**, sous la direction de Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer (De Gruyter Mouton, 2020, 2 000 p., 349 €).
- **LE LANGAGE ET SES DISTORSIONS**, collectif (Qs ?, « Prétontaine », 2020, 252 p. illustrées, 20 €).
- **VOUS REPRENDREZ BIEN... UN BONBON SUR LA LANGUE ? PARTAGEONS LE FRANÇAIS ET SES CURIOSITÉS !**, de Muriel Gilbert (La Librairie Vuibert, 2020, 208 p., 17,90 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Assemblée générale	II
Les délégations en 2020	II
Nouvelles des délégations	IV
Échange de correspondance	V
Le Plumier d'or 2021	VII

Merci!	X
Trouvez l'auteur	X
Solution des mots croisés	X
Échos	XI
Bulletin d'adhésion	XIV

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : P^r Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M^e Jean-Claude Amboise.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

Administrateurs : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Philippe Jullian-Gaufrès, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M^{me} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, MM. Jean-Marc Schroeder, François Taillandier et M^{me} Marie Treps.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Assemblée générale

En raison de la crise sanitaire, l'assemblée générale de DLF s'est tenue de façon dématérialisée. Les membres de l'association ont pu voter soit par voie postale, soit par courriel, du 22 mars au 28 mars 2021.

Les documents – rapport moral 2020 et objectifs 2021, rapport financier, comptes prévisionnels 2021, ainsi que la liste des administrateurs rééligibles – ont été soit publiés sur le site de DLF, soit adressés par courriel ou par la poste aux adhérents qui en ont fait la demande.

Le rapport moral 2020 et les objectifs 2021 ont été adoptés, moins cinq abstentions. Des activités menées en 2020, retenons le succès des concours – Plumier d'or et Plume d'or –, l'application de la loi, les émissions de radio, les publications par plusieurs de nos adhérents d'ouvrages sur la langue française, etc.

Pour le rapport financier, établi par **M. Franck Sudon**, trésorier :

– les comptes 2020 ont été approuvés, moins trois abstentions ;

– les comptes prévisionnels 2021 ont été approuvés, moins cinq abstentions.

Les administrateurs rééligibles, **M^{mes} Corinne Mallarmé-Mazzocchi**, **Guillemette Mouren-Verret** et **Françoise de Oliveira**, **MM. Marc Favre d'Échallens**, **Jean-Marc Schroeder** et **François Taillandier**, ainsi que **M. Ange Bizet**, nouveau candidat, ont tous été élus. **G. M.-V.**

* * * * *

Les délégations en 2020

Cette année, les délégations de Défense de la langue française ont dû réduire leurs activités en raison des problèmes sanitaires.

Achour Boufetta, correspondant de la **représentation d'Algérie**, conduit des actions de communication sur Facebook pour apprendre à bien s'exprimer en français.

La **délégation de l'Allier** est présidée par **Frédéric Fossaert**. Les activités prévues n'ont pu se réaliser en raison des contraintes sanitaires.

La **délégation de Bordeaux** est présidée par **Anne-Marie Flamant-Ciron** et a pour vice-président le docteur **Jean-Michel Luéza**. **Brigitte Boudou** a accepté la charge de trésorière et s'investit beaucoup dans l'association. La crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place des activités.

En raison de la crise sanitaire, la délégation de Bruxelles-Europe, présidée par **Véronique Likforman**, a suspendu ses activités. Cependant, vous pouvez visiter son site internet : <http://dlf-bruxelles.eu/> ou, via le site de DLF, www.langue-francaise.org.

Karin Ueltschi, linguiste et professeur de littérature à l'université de Reims, est présidente de la **délégation de Champagne-Ardenne**. Le 18 janvier, une conférence a été présentée par **Céline Bohnert** sur le thème « Les traits d'esprit dans les *Fables* de La Fontaine ». Le 8 février ont eu lieu l'assemblée générale et le jeu « Dis-moi dix mots », par **Bernard Boller**. Les autres activités prévues ont été annulées en raison des contraintes sanitaires.

Présidée par **Christian Barbe**, la **délégation de Charente-Maritime** a pu se réunir le 18 janvier 2020, autour de *Madame de* (de Louise de Vilmorin) pour un défi d'orthographe, avant de partager la galette des Rois au Relais du Bois Saint-Georges. Les autres activités prévues ont dû être annulées.

La **délégation du Cher**, présidée par **Alain Roblet**, a conduit onze actions en organisant :

- deux concours de français, le « Plumier d'argent » et « Les Nouvelles de DLF 18® » ;
- sa participation à la Fête des associations à Bourges et au Salon du livre à Souesmes (41) ;
- son pique-nique annuel et ses dictées au profit du Téléthon à Mareuil-sur-Arnon, et à destination de l'Amicale du personnel de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cher ;
- la diffusion de ses chroniques « En français correct » sur les ondes de cinq radios locales et régionales ;
- une étude de la faisabilité d'un projet « Jeunes » avec Thomas Pesquet ;
- et d'autres actions, tout au long de l'année, telle la vente de son livre *En français correct*.

En raison de la crise sanitaire, cinq actions ont dû être annulées ou reportées.

L'assemblée générale de la **délégation de Franche-Comté** a eu lieu le 15 octobre 2020 sous la présidence de **Claude Adgé** avec un nombre restreint de participants en raison de la pandémie. L'évènement culturel « Livres dans la boucle » a eu lieu trois samedis-dimanches. La rentrée de l'Université ouverte s'est tenue le 23 septembre. À cause du confinement, des petits déjeuners-conférences, notamment sur le vocabulaire nouveau lié à la pandémie, n'ont pu avoir lieu.

La présidence de la **délégation du Gard** est assurée par **Alain Sulmon**. L'année 2020 aura connu une sensible baisse d'activité. Compte tenu de la situation sanitaire, les réunions et l'assemblée générale ont dû être suspendues, de même que les animations en milieu scolaire ainsi que la présence à des Salons du livre qui ont tous été annulés.

Carl Edouin assure la présidence de la **délégation de Haute-Normandie**. Les activités ont été suspendues en raison de la crise sanitaire.

La **délégation des Hautes-Pyrénées**, présidée par **André Jacob**, a participé au Forum des associations à Vic-en-Bigorre, au mois de septembre.

La **délégation du Liban** est en sommeil. Notre association exprime toute sa solidarité avec le peuple libanais, durement touché par la situation actuelle du pays.

La **délégation du Lot** œuvre sous la présidence de **Sandrine Mage**. Il était prévu de reprendre les animations trimestrielles « Dans le sillage des mots ». La situation sanitaire n'a pas permis de les réaliser.

La **délégation de Lyon** est présidée par **Nicole Lemoine**. Deux dictées ont eu lieu les 11 mars et 23 septembre. La remise des prix s'est déroulée le 30 septembre. **Éliane Moras** a tenu le stand de DLF lors de la Journée des associations d'Éculluy en septembre. L'assemblée générale s'est tenue le 16 octobre à 15 heures à la MJC de Monplaisir.

L'activité de la **délégation de Paris et Île-de-France**, présidée par **Marc Favre d'Échallens**, se résume à :

- l'action de ses membres afin de sensibiliser les médias à la qualité de la langue française, notamment les interventions très argumentées de **M. Claude Chapotot** auprès de la presse écrite ;

- la participation mensuelle à l'émission de radio de [Michel Mourlet](#) et [Catherine Distinguin](#) sur les ondes de Radio Courtoisie ;
- la participation ponctuelle à des réunions de travail avec la DGLFLF ;
- la participation à l'organisation du prix de la Carpette anglaise, la réunion annuelle a été reportée en 2021, Covid oblige.

Aucune action collective de la délégation n'a été enregistrée en 2020.

Présidée par [Philippe Reynaud](#), la **délégation des Pays de Savoie** a maintenu sa priorité donnée à la lutte contre l'anglicisation de notre langue. La délégation est ainsi intervenue par des recours gracieux ou contentieux contre la communication abusivement anglicisée des villes d'Annecy et de Chambéry, contre les enseignements dispensés entièrement en anglais par l'université de Savoie. La délégation a saisi la DGLF dans les cas les plus graves de non-respect de la loi Toubon. Elle a saisi le CSA contre la rubrique « vrai ou fake ».

À la suite du décès d'Étienne Bourgnon, la présidence de la **délégation de Suisse** a été reprise par [Aurèle Challet](#) et validée par le conseil d'administration de DLF. Nous saluons le dynamisme du nouveau président qui veut porter haut l'étendard de la langue française.

Présidée par [Philippe Le Pape](#), la **délégation de Touraine** a vu ses activités réduites en raison de la situation sanitaire. Quatre collègues tourangeaux ont participé au « Plumier d'or ». [Jean-Pierre Colignon](#) a pu proposer sa dictée ludique le 7 mars juste avant les contraintes sanitaires. En novembre, le Festival des langues a été annulé ainsi que les différentes conférences du président.

Un grand remerciement est adressé à tous les membres des délégations.

[Philippe Le Pape](#)

Nouvelles des délégations

CHARENTE-MARITIME

Le [président Christian Barbe](#) nous écrit : « *La délégation espère pouvoir reprendre bientôt ses réunions amicales et ses défis orthographiques au Relais du Bois Saint-Georges.* »

CHER

Du [président Alain Roblet](#) : « *Sous réserve des possibilités offertes en raison de la situation sanitaire, les prochaines animations auront lieu les :*

- 14 juillet à Menetou-Salon : animation culturelle ludique "Testez votre français" avec

un jeu pour les adultes et un jeu pour les juniors.

– 29 août : pique-nique annuel avec animations ludiques autour de la langue française. Le site sera décidé au cours de l'été.

– 11 septembre après-midi, à Saint-Martin-d'Auxigny : participation à la Fête des associations de la communauté de communes des Terres du Haut-Berry.

– 12 septembre, aux Rives d'Auron à Bourges : participation à la Fête des associations.

Ces deux dernières animations permettront la présentation de l'association et la vente de notre livre *En français correct.* »

GARD

Du **président Alain Sulmon** : « *La délégation a participé au Salon du livre de Saint-Ambroix le 29 mai de 9 heures à 18 heures. Ce Salon du livre s'intitule « Vivre livre » et s'est déroulé cette année, compte tenu de la crise sanitaire, dans les rues de la ville sous l'appellation "La Ruée des livres".* »

LOT

De la **présidente Sandrine Mage** : « *Les mois s'enchaînent et nos activités sont bien évidemment perturbées. Nous gardons, avec les adhérents, le lien par courriel et nous partageons à distance quelques événements culturels locaux, nous échangeons des textes et des jeux littéraires. Je prépare, avec un auteur lotois, une journée du livre où j'invite une poignée d'écrivains locaux à présenter leurs livres confinés, en plein cœur de mon village de Loubressac, le dimanche 8 août, toute la journée. Gilles Fau, le secrétaire de DLF Lot, et moi-même présenterons nos ouvrages et les publications de l'association Racines avec laquelle nous collaborons. Ainsi, nous pourrions présenter et partager les actions de DLF et distribuer à nos lecteurs les exemplaires de la revue que nous possédons. Nous espérons nous réunir au cours du mois de septembre.* »

LYON

Éliane Moras tiendra le stand de DLF, lors de la Journée des associations le 4 septembre,

de 8 h 45 à 12 h 30, au nouvel espace sportif, rue Jean-Rigaud.

– Dictée le 22 septembre, à 14 h 15, au centre culturel d'Écully, 21, rue Édouard-Aynard (accès pour handicapés). Cette dictée est concoctée par **Françoise Michel** et **Daniel Joly**. S'inscrire avant le 20 septembre (prix 2 €), au 04 78 43 29 67 ou sur ccclangue69130@gmail.com.

Correction le 24 septembre à 14 h 45 et remise d'un lot aux deux premiers lauréats.

SUISSE

Le **président Aurèle Challet** mène un ardent combat pour que l'écriture inclusive soit interdite en Suisse. Il a adressé, en ce sens, une lettre ouverte à la RTS (Radio Télévision suisse) et une autre à M^{me} Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'État de Vaud, et les a largement diffusées (voir sur le site de DLF, vignette « Site des délégations »). Depuis, de nombreux journalistes demandent à le rencontrer ou à l'interroger par téléphone. De bons articles ont été publiés, notamment par *Watson* (7 mai). La délégation est invitée à deux émissions de télévisions suisses (nous en reparlerons). Enfin, la délégation organisera à Genève, au mois d'octobre 2021, les premiers « États généraux de la langue française en Helvétie ».

Échange de correspondance

Le 19 octobre 2020 a paru au *Journal officiel de l'Union européenne* une note d'orientation n° 2020/1514 de la Banque centrale européenne (BCE)

L'article 5 est ainsi rédigé : « *Il est d'usage courant que la documentation juridique concernant des opérations de réserve de change soit rédigée en anglais et il convient que l'anglais devienne la langue par défaut des conventions-cadres de compensation pour toutes les contreparties...* »

Le 17 novembre 2020, nous avons écrit au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères avec copie à la ministre de la Culture et au secrétaire d'État à la Francophonie pour protester et demander une action de notre gouvernement.

Nous avons reçu trois réponses¹.

Le 2 février 2021, celle du secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, Clément Beaune, qui a confirmé notre analyse : « *Vous avez raison de souligner que l'usage de la langue anglaise s'est généralisé dans la communication de la Banque centrale européenne, reflétant la généralisation de l'anglais dans le secteur bancaire et la finance.* » Il a pris l'engagement « *de soulever cette question auprès de la présidente Christine Lagarde et du gouverneur de la banque de France, François Villeroy de Galhau, qui siège au conseil des gouverneurs de la BCE* ».

La réponse de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, nous est parvenue le 4 mars. Elle nous apprend que, « *afin de promouvoir l'usage de la langue française, les autorités françaises contribuent directement à la formation des agents des institutions européennes et des organisations internationales* ». Il cite en particulier le programme « Millefeuille » qui offre des stages d'immersion linguistique aux hauts fonctionnaires des institutions européennes. Il nous apprend également que « *l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a par ailleurs créé un dispositif de veille, d'alerte et d'action pour la langue française et le multilinguisme dans les organisations internationales* ». Il nous précise cependant que, dans le cas présenté, nous ne pouvons évoquer le droit de l'Union, la convention mise en cause s'apparentant à des contrats de droit privé. Il n'en reste pas moins mobilisé pour défendre la langue française et saisira lui aussi M^{me} Christine Lagarde « *pour lui rappeler l'attachement de la France au respect et à la promotion du multilinguisme au sein des institutions européennes* ». Il envisage de créer un groupe de travail « *composé de personnalités issues des États membres de l'Union européenne et de l'OIF, [qui] aura pour mission de mettre en lumière les mauvaises pratiques récurrentes au sein des institutions européennes s'agissant de l'usage du français et de proposer des pistes d'actions concrètes pour y remédier* ».

Il conclut sa lettre avec une mention manuscrite : « *Faisons reculer le recul du français !* », mot d'ordre auquel nous adhérons sans retenue.

C'est enfin M. Hervé Ballereau, chef adjoint du cabinet de M^{me} Roselyne Bachelot-Narquin qui signe une lettre du 6 avril, dans laquelle il indique que son ministère et les autres ministères concernés « *mènent des actions tout à fait complémentaires afin de faire respecter le statut et l'emploi de la langue française auxquels la ministre de la Culture et le président de la République sont particulièrement attachés...* »

Nous sommes satisfaits de l'attention accordée à notre lettre. Nous sommes tout disposés à collaborer à la concrétisation des bonnes intentions manifestées par nos interlocuteurs.

Marceau Déchamps

1. Une copie intégrale de ces lettres peut être envoyée aux adhérents sur demande auprès du secrétariat de DLF.

Le Plumier d'or 2021

I. Écrivez les expressions suivantes au pluriel :

1. un rire étouffé		4. une chemise orange	
2. un oiseau-mouche		5. un tribunal impartial	
3. une demi-heure			

___ sur 10

II. Écrivez les verbes entre parenthèses aux temps qui conviennent :

Martin n'aime pas le sport. Quand il (être) petit, il ne (s'amuser) qu'assis par terre, sans se déplacer. Aujourd'hui, il faut qu'il (aller) au cours d'EPS, et cela le fatigue. Quand il (être) grand, il (choisir) un travail intellectuel : il (devenir) écrivain. Et quand il (acquérir) une grande notoriété, il (acheter) une maison.
 « Martin ! (se réveiller) -toi ! » lui crie son professeur.
 Martin (sursauter)

___ sur 10

III. Entourez la définition qui correspond à chacun des mots suivants :

1. gastéropode	A. Personne qui a des ennuis gastriques. B. Mollusque qui se déplace sur le ventre. C. Coureur à pied.
2. curatif	A. Qui soigne. B. Qui est porté par un curé. C. Qui peut récurer.
3. médiane	A. Médecine douce. B. Droite qui, dans un triangle, rejoint un angle au milieu du côté opposé. C. Femme qui s'interpose entre deux adversaires.
4. galimatias	A. Maladie des poules. B. Vieux grenier. C. Discours embrouillé et confus.
5. estival	A. Qui organise des fêtes. B. D'été. C. Qui produit de la chaleur.
6. quarantaine	A. Membre féminin de l'Académie française. B. Nombre de quarante environ. C. Caverne d'Ali Baba.
7. hypocondriaque	A. Qui s'inquiète abusivement de sa santé. B. Partie inférieure du cœur. C. Qui adore monter à cheval.

8.	aval	A. Postérieur du cheval. B. Déglutition. C. Côté de la rivière vers lequel elle s'écoule.
9.	goujat	A. Petit poisson de rivière. B. Goût d'un vin qui a mal vieilli. C. Homme grossier, sans éducation.
10.	plagiat	A. Homme responsable d'une plage. B. Utilisation frauduleuse des écrits d'autrui. C. Combat antique entre deux lutteurs.

___ sur 10

IV. Trouvez et écrivez les mots qui manquent dans le texte suivant. Tous ces mots se prononcent de la même manière ; attention, leur orthographe varie !

« Écoute, papa : le premier..... il arrivé une petite mésaventure : je voulais acheter un brin de muguet comme le veut la tradition..... au moment de payer, bien que tu glissé l'argent dans la poche, je ne le trouvais pas. Le vendeur me tendait le plus beau brin de muguet qu'il été possible de choisir, et il s'impatientait :

– Alors ? Dépêche-toi ! On attend derrière toi. Il faut que clients acheté tout mon stock avant midi. Tu ta pièce de deux euros sur la table, et tu laisses ta place !

Je rougis.

– Tu n'as pas de sous ?

– J'en avais, je me suis fait voler mon porte-monnaie.

– Allez, va, cadeau !

Il le brin dans ma main et passe au client suivant. »

___ sur 10

V. Conjuguez correctement le verbe proposé :

1. Il faut que vous (dire) pourquoi vous étiez absent.

2. Quoi qu'il (écrire) dans son article, on ne le lui pardonnera pas !

3. Il faudrait que tu (recoudre) tous les boutons de ton manteau.

4. Prends ta température pour que nous (pouvoir) être sûrs que tu n'es pas malade.

5. À moins que tu ne (faire) de gros efforts, tu seras recalé.

___ sur 10

VI. Écrivez dans le tableau ci-dessous, selon l'époque où ils ont passé la plus grande partie de leur vie, le nom des personnages suivants :

– Charlotte Gainsbourg – Luther – Catherine de Médicis – Mozart – Pasteur – Périclès – George Sand – Saint Louis – Madame de Sévigné – Voltaire.

Antiquité	
Moyen Âge	

Renaissance	
XVII ^e siècle	
XVIII ^e siècle	
XIX ^e siècle	
XX ^e siècle	

___ sur 10

VII. Lisez bien le texte suivant et répondez aux questions :

Quand le bac arriva, il s'installa sur le pont extérieur pour finir de se sécher et contempler le sillage du bateau, comme s'il pouvait enfin se retourner sur ses propres traces et les regarder se perdre dans les flots.

Arrivé au débarcadère, il sauta pieds nus sur le sable. Son bas de pantalon était trempé comme celui des plaisanciers aguerris de retour de la pêche au bar, souvent des hommes d'affaires qui, le week-end, se donnaient ici des airs libérés. Il les imaginait avec leur cravate et leur attaché-case, hâtant la fin d'une réunion en disant à leurs collaborateurs : « Dépêchons-nous, je dois partir au Ferret. » À travers eux, c'est un peu de son personnage de naguère qu'il se moquait, si pressé, dès qu'il le pouvait, de se défaire de ses habits de scène. Ce qui en subsistait aujourd'hui tenait dans un sac étanche de marin nonchalamment jeté sur son épaule.

Patrick Poivre d'Arvor, *Un homme en fuite* (Robert Laffont, chapitre 12, p. 58).

Questions

1. « il », dans la première phrase, représente-t-il le personnage ou le bac ?
2. Trouvez dans la première phrase un nom commun qui désigne le bac :
3. Pour regarder le sillage, le personnage se tourne-t-il vers l'avant ou vers l'arrière du bac ?
4. À quoi sont comparées les traces du personnage ? Répondez en citant le texte :
.....
5. Que veut dire « aguerris » (l. 5) dans le texte ? Rayez ce qui n'est pas juste :
qui n'a pas fait la guerre endurci impossible à guérir
6. Quel est le poisson pêché par les plaisanciers ?
7. Quelles sont les deux expressions qui évoquent le théâtre ?
8. Relevez deux mots dans le texte qui viennent de l'anglais, et donnez-leur un équivalent en français :

___ sur 10

VIII. Expression écrite : Le premier confinement vous a-t-il fait regretter de ne pas aller en classe ? (20 lignes environ.)

___ sur 30

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons. Citons **Lionella Besson, Jean-Paul Bézard, Jean-François Blanchet d'Huismes, Bernard Bodeau-Péan, Robert Bordenave, Patricia Cadre, Freddy Chalard, Marcel Chapeland, Philippe Commère, Yves Dégardin, Serge Delannoy, Chantal Desbordes, Pierre Dumon, Brigitte Foucault-Ansourian, M. et M^{me} Yves Gardette, Georges Giraud, Marie-Catherine d'Haussen, Claude Lafargue, Valérie Lannes, Jean Lassalle-Caraby, Christian Lécuyer, Maylis Léon-Dufour, Elisabeth de Lesparde, Bernard Lieutaud, Grégory Mikaelian, Anne Mugnier, Gabriel Perrin, Roland Petiton, Carl et Océane de Poncins, Jacques Poujade, Henri Turier.**

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 32)

Il s'agit de Jean-Jacques Rousseau, dans *Les Rêveries du promeneur solitaire* : « Cinquième promenade 1776-1778 ». Nous remercions Françoise de Oliveira de nous avoir transmis ce texte qu'elle a intitulé « Éloge du confinement » et à propos duquel elle précisait : « *En relisant nos grands classiques, nous trouvons des exemples inattendus et très actuels.* »

Solution des mots croisés (p. 33)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	B	A	U	D	E	L	A	I	R	E
2	E	N	V	O	L		C	L	E	S
3	A	N	A	L	O	G	I	E	S	
4	U	E	L		G	U	E	T	S	
5	T	E	E		E	E	R		E	L
6	E	S	S	E		R		A	M	E
7				E	E	R	I	M	B	S
8	M	O	T		T	E	M	P	L	E
9	E	T	H	E	R		B	L	E	S
10	R	E	E	V	A	L	U	E		

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Bernard Boller nous signale ses deux nouveaux ouvrages, publiés chez L'Harmattan : *Matrona. Lettres champenoises* (« Littérature et régions », 2020, 126 p., 14,50 €) et *Le Trésor du Rhin ou le dit des Nibelungen*, préfacé par Jacques Krabal (« collection Rue des Écoles », 2021, 160 p., 17 €). La parole est donnée aux descendants des Nibelungen...

– À lire, entre autres, dans *Le Nouveau Dévorant* (n° 304) « Le boucher-charcutier de Landeven », nouvelle du président du Cercle des écrivains cheminots, Philippe Deniard.

– Joël Conte nous a adressé deux ouvrages publiés, au profit de l'Unicef, par Rencontres européennes-europoésie, association qu'il préside : *Anthologie europoésie 2019* (2021, 242 p., 20 €) et *Anthologie europoésie 2019. Jeunes Poètes du monde entier* (2020, 50 p., 10 €). L'association organise, comme chaque année, le concours de poésie, contes et nouvelles, au profit de l'Unicef, « ouvert, jusqu'au 15 octobre 2021, à tous les poètes d'expression francophone ». Deux thèmes : « L'enfance : aide et protection » et thème libre.

– Jacques Dhaussy mentionne « l'excellente revue trimestrielle Défense de la langue française » dans le numéro 143 de *L'Écrivain combattant*. Il y présente également Villers-Cotterêts où « les travaux se poursuivent [...] pour faire du château un lieu de création, d'innovation et de diffusion de la culture en langue française dans le monde » et « un véritable laboratoire de la Francophonie ».

– Dans la tête des poètes (First Éditions, 2021, 212 p., 14,95 €) : au plaisir de retrouver des poèmes aimés et d'en découvrir d'autres, s'ajoute celui procuré par l'humour de Jean-Joseph Julaud et sa tendresse pour les auteurs, et par les charmantes illustrations de Pierre Fouillet.

– Dans *Pierre Messmer (1916-2007)*, Nicolas de Guillebon introduit onze études, dont une de François Cheng, de l'Académie française, sur ce grand serviteur de l'État qui a marqué la seconde moitié du xx^e siècle (Les Éditions du Cerf, « Patrimoines », 2021, 166 p., 14 €).

– Alain Ripaux, président de Francophonie Force Oblige, annonce que le 5^e numéro de sa *Revue Francophone*

d'Information est consacré aux relations franco-britanniques, de Guillaume le Conquérant à Charles de Gaulle [...], ainsi qu'aux dernières nouvelles du Québec et de la francophonie.

FÉLICITATIONS

Nadine Najman est la lauréate du Grand Prix de la Pléiade 2020, décerné par Poètes sans frontières et offrant au lauréat l'édition de son recueil et cinquante exemplaires gratuits. C'est ainsi qu'elle a eu la joie de retrouver ses quarante poèmes publiés sous le titre *Encore une danse* (La Nouvelle Pléiade, 2021, 58 p., 15 €).

– La journaliste et critique Claire Clouzot vient de disparaître. Jean-Pierre Colignon a été son conseiller pour *L'Homme fragile* (1981), film se déroulant dans le milieu des correcteurs de la presse quotidienne parisienne.

– Jean-Michel Luéza a obtenu de la revue *Le Revenu* la suppression, dans le numéro suivant, du verbe *renseigner* utilisé mal à propos (votre adresse mail, numéro d'abonné, etc.).

AUTRES PUBLICATIONS

– Le *Bulletin de l'Académie nationale de médecine* (vol. 205,

n° 3) annonce le décès du professeur Yves Pouliquen, élu à l'Académie française en 2001, et rappelle les si nombreuses cordes que ce « médecin humaniste » avait à son arc. Il fut l'invité de l'un de nos déjeuners.

– Réalisée par le collège de terminologie de l'automobile avec le concours de la DGLFLF, une nouvelle édition de la brochure *Des Mots et des Autos* est éditée par le Comité des constructeurs français d'automobiles. Elle est disponible en version électronique, ou au format papier sur simple demande au 01 49 52 51 37 ou à desmotsetdesautos@ccfa.fr ou terminologie.dglflf@culture.gouv.fr.

ON NOUS CITE

– La **Fondation des Alliances françaises** publie un « Dossier Francophonie » relatant son activité à travers le monde et y met en valeur DLF, son concours La Plume d'or, et son responsable **Claude Gangloff**.

– Dans sa chronique, « Journal critique », de *La Nouvelle Revue universelle* (n° 62), **Michel Mourlet** a annoncé la nouvelle rubrique de notre revue, « Barbarismes à la mode », à propos de l'utilisation du mot *conséquent* au sens de « considérable ».

– Grâce à **Jacques Favreul**, l'association et la revue de *DLF* sont citées, à propos de

l'abus d'anglicismes, dans *La Baille*, revue trimestrielle de l'Association des anciens élèves de l'École navale (avril 2021).

– **Michel Feltin-Palas**, dans son éditorial de *L'Express* (14 avril) « Petite étymologie insolite des animaux », cite *DLF* dans ses sources.

– Le journal suisse *24 heures* (10/11 avril) signale que « *l'association Défense de la langue française [en Suisse] lancera prochainement une initiative populaire pour interdire l'écriture inclusive en Suisse* ».

MÉDIAS

– **TF1** (26 février) : **Bernard Cerquiglini** était l'invité du journal du soir pour parler de la langue française et expliquer, notamment, des expressions anciennes.

– *Le Figaro* (27/28 février) : **Thomas Morales**, chroniqueur et écrivain, fait l'éloge de la langue française et s'inquiète : « *Le trésor de la langue écrite va-t-il disparaître ?* »

– **France Inter** (6 mars) : **Jean Pruvost** était l'invité de **Daniel Fiévet**, dans « Le temps d'un bivouac », pour sa *Story de la langue française. Ce que le français doit à l'anglais* (voir *DLF* n° 279, p. 64).

– **France Inter** (10 mars) : **Ali Rebehi**, dans « Grand bien vous fasse », demandait à ses

invités : « Pourquoi aimez-vous la langue française ? »

– À l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie :

• *La Croix* (12 mars) : témoignage contre l'écriture inclusive dans le « Courrier des lecteurs ».

• *Le Figaro* (14 mars) : **Alice Develey** signe « La francophonie gagne-t-elle du terrain dans le monde ? » et « Brexit : pourquoi l'Union européenne ne parlerait-elle pas désormais français ? »

• *Le Figaro* (15 mars) a publié un article sur la situation du français dans le monde.

• **France Culture** (15, 16, 17, 18 mars) a diffusé quatre émissions sur la langue française.

• **RCF** (17 mars) : l'émission de **Melchior Gormand**, « Je pense donc j'agis », était consacrée à notre langue. De 9 à 10 heures, les animateurs recevaient **Jean Pruvost**, vice-président de DLF, ainsi que **Jean-François Baldi**, de la DGLFLF. De 10 à 11 heures, **M. Gormand** interrogeait **Jean-Marc Schroeder**, administrateur de DLF.

• *Le Figaro* (17 mars) : entretien d'**Alice Develey** avec **Jean Pruvost** à propos de son nouvel ouvrage *L'École et ses mots* (voir p. 62).

• *Le Figaro* (20 mars) : dans une interview d'**Alice Develey**, **Hélène Carrère d'Encausse** affirme que « *la Francophonie est un choix du cœur* ».

• **C8** (21 mars) : Dans son émission « Langue de bois

s'abstenir », **Philippe Labro** a déclaré qu'il faut lutter contre l'écriture inclusive, mais aussi « profiter du départ des Anglais » pour redonner sa place à la langue française au sein des institutions européennes.

– **Causeur** (23 mars) : **Marie-Hélène Verdier**, dans « Langue française : la France n'est pas une région de l'Union européenne ! », regrette que « l'anglais s'impose comme langue de travail et de communication au sein de l'Union européenne, malgré le Brexit... »

– **Le Figaro** (26 mars), du journaliste **Mathieu Bock-Côté** : « [...] de l'anglais sur la carte d'identité, "un geste de soumission linguistique" ».

– **Haute Saintonge** (26 mars) publie le « Coup de gueule du sénateur **Mickaël Vallet** », à propos de la carte d'identité sur laquelle les mentions sont doublées en anglais.

– **La Tuile** (avril 2021), mensuel satirique suisse, reproduit la lettre ouverte d'**Aurèle Challet** à la direction de la Radio-Télévision suisse et titre ses pages contre l'écriture inclusive « *Écriture inclusive exclusivement débile* ».

– **Lire - Magazine littéraire** (avril 2021) : **Bruno Dewaele**, dans « Les animaux malade de la... langue », relève avec humour la lutte de l'association « antispéciste » PETA

(Pour une éthique dans le traitement des animaux), contre le « *vocabulaire oppressif dont nous usons régulièrement à leur encontre* ».

– **Le Figaro** (22 avril) : **Hélène Carrère d'Encausse** et **Frédéric Vitoux** dénoncent la « nouvelle carte d'identité français-anglais ».

– **Paris-Match** (22-28 avril) : **Benjamin Locoge** nous précise qu'Emmanuel Macron « inaugurerait avant la fin de son mandat la Cité internationale de la langue française qu'il a voulu installer dans l'ancien logis royal de François 1^{er}, à Villers-Cotterêts ».

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Philippe Ariotti** a dicté un texte de Maupassant, tiré de *Sur l'eau*, à des collégiens de la classe de 3^e de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne).

– **Philippe Le Pape** a envoyé une lettre ouverte et une tirelire « petit cochon rose » à **Wilfried Schwartz**, président de Tours Métropole Val de Loire, pour signaler l'abus d'anglicismes dans ses services. **France Bleu Touraine** en a fait sa une, le 19 mars. M. Schwartz n'a pas encore répondu.

– **Alain Sulmon** a de nouveau écrit à **La Croix** (5 mars) pour dénoncer l'emploi de mots comme « *cold cases* » à la place d'affaires classées !

– **Maurice Véret** a adressé une lettre ouverte à la maire de Fresnes, **M^{me} Marie Chavanon**, pour la prier de refuser l'usage de l'écriture inclusive dans son bulletin municipal.

– **Étienne Le Bouteiller** a prié la belle association des sauveteurs en mer (SNSM) d'utiliser le terme infolettre au lieu de « *newsletter* ».

– **Louis Bachoud** est passé sur **Beur FM** (28 février) pour ses **Axiomes du Grand Âge** (voir DLF n° 279). Il est intervenu, en mars, au Conseil économique, social et environnemental et a noté l'inquiétude de l'assemblée au sujet du recul du français.

– **La 11^e dictée de Versailles** a eu lieu le 5 juin. Le texte a été établi et commenté par **Pascal Mignerey**. Les dix premiers lauréats ont reçu, entre autres, un abonnement d'un an à notre revue.

– **Marceau Déchamps** signale que notre site www.langue-francaise.org s'est enrichi de plusieurs articles et vidéos :

- l'humoriste **Karim Duval** ridiculise l'anglomanie ;
- l'Académie française réagit contre la nouvelle carte d'identité ;
- les mots gaulois du français, de **Jacques Lacroix** ;
- de nouvelles chroniques de **Bernard Fripiat**...

Corinne Mallarmé

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlfr.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

.....
déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

..... Vous avez connu Défense de la langue

Services que vous pourriez rendre à française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)

FRANCE

HORS DE FRANCE

Bienfaiteur et mécène

à partir de 100*

à partir de 100

Cotisation et abonnement

46*

49

Cotisation couple avec abonnement

49*

52

Cotisation sans abonnement

27*

27

Abonnement seul

38

44

Étudiant (moins de 25 ans)

10

15

Abonnement groupé

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)

75

80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Marc Fumaroli (†),
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen (†),
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel (†), Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

M. le professeur Yves Pouliquen (†).

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini,
linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la
Francophonie ; Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et
metteur en scène (†) ; Bruno Delmas, président honoraire
de l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky
Deromedi, sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et
écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand,
journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à
la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques
Legendre, ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni
Dotoli, universitaire et écrivain ; M^{me} Lise Gauvin,
universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de
l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem,
écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ; Salah
Stétié, écrivain (†) ; Hippolyte Wouters, avocat au barreau de
Bruxelles et écrivain, Heinz Wismann, philosophe et
philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman,
présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;

M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;

M^{me} Nicole Eymine, secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob,
président.

Liban :

M. Robert Martin,
correspondant.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;

M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Aurèle Challet,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *L'Astronome*, de Vermeer (musée du Louvre).

Citation de la couverture : Atiq Rahimi, romancier et réalisateur de nationalité afghane et française, lors d'un entretien avec François Dufay pour *L'Express.fr*, le 10 novembre 2008.

Comité de rédaction et correcteurs : Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, André Choplin, Pierre Dérat, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel.

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

